

Sécurité territoriale

L'ANP neutralise les circuits de la criminalité organisée

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

N°7438 - MERCREDI 18 MARS 2026 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Production d'orge

**L'Algérie dans
le "Top 3" africain**

P04

Sécurité et conformité des produits

**Protéger le
consommateur
avant tout**



P07

ORAN

Marché de la Bastille

Jusqu'à quand ce cloaque en plein cœur de la ville?

Grande station d'eaux usées

**195 millions de DA pour le renforcement
des capacités de relevage**

Pour libérer les espaces publics

Une offensive de grande envergure à Bir El Djir



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

FLN

Abdelkrim Benmabrouk convoque le Comité central



Après une période de relative inertie qui a suscité interrogations et critiques en interne, le Front de libération nationale (FLN) s'apprête à rompre avec la « paralysie » de ses instances souveraines. Le secrétaire général du parti, Abdelkrim Benmabrouk, a officiellement convoqué les membres du Comité central pour une session ordinaire prévue le 28 mars 2026. Cette réunion est la première de cette importance depuis 2024, marquant un tournant nécessaire

dans le calendrier organique de la formation. L'ordre du jour, communiqué aux cadres du parti ces dernières heures, se veut exhaustif. Outre l'analyse de la situation politique nationale, la session sera l'occasion pour le secrétaire général de présenter son rapport moral et le bilan financier. Ce passage en revue des activités entre deux sessions constitue un moment de vérité pour la direction actuelle, offrant aux membres du Comité central l'opportunité d'évaluer la performance et la stratégie de Benmabrouk depuis sa prise de fonction.

Cependant, le véritable enjeu de cette rencontre réside dans la préparation des échéances électorales nationales et locales à venir. En s'appuyant sur les articles 66, 67 et 68 des statuts du parti, le FLN tente de resserrer ses rangs et de mobiliser sa base pour confirmer son poids sur l'échiquier politique. En répondant aux protestations des militants qui dénonçaient le gel des activités de la plus haute instance entre deux congrès, cette convocation vise à restaurer une dynamique de concertation au sein de l'ex-parti unique, à un moment charnière pour la stabilité des institutions du pays.

Développement territorial

Le FFS au cœur du débat



La section locale du Front des Forces Socialistes (FFS) a récemment transformé la Bibliothèque de lecture publique en un laboratoire d'idées à l'occasion d'une conférence-débat intitulée « Le développement local entre espoir et réalité ». Cette rencontre, animée par un panel d'universitaires composé des professeurs Aissaoui, Boukrif et du docteur Tarmoul, a permis de croiser les regards des militants et des citoyens sur les enjeux de la gouvernance locale en Algérie. Le professeur Aissaoui a ouvert le débat en plaidant pour une autonomie accrue des collectivités territoriales. Selon lui, le passage d'un contrôle a priori à un contrôle a posteriori, couplé à une démocratie participative réelle, est indispensable pour que les élus puissent exercer pleinement leurs prérogatives et répon-

dre aux attentes sociales. Il a insisté sur la nécessité d'une connexion permanente entre l'action publique et l'intérêt général, replaçant le citoyen au centre du dispositif décisionnel. Proposant un véritable changement de paradigme, le professeur Boukrif a critiqué les modèles de gestion verticaux dits « top-down ». Il a défendu le concept de « territorialisation », où la collectivité n'est plus une simple unité administrative mais un espace de projet dynamique. En mobilisant l'intelligence territoriale, chaque région pourrait identifier sa vocation économique propre et attirer des investissements adaptés grâce à des outils modernes de management et de marketing territorial. Toutefois, ce tableau a été nuancé par le docteur Tarmoul, qui a dressé un constat plus critique de la réalité du terrain.

Ghrieb préside la cérémonie de commémoration de Laylat Al Qadr



Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, préside, mardi soir à la Grande Mosquée d'Alger, la cérémonie de commémoration de Laylat Al Qadr (Nuit du Destin). Cette cérémonie s'est déroulée en présence du directeur de cabinet de la Présidence de la République, Boualem Boualem, du recteur de la Grande Mosquée d'Alger, Cheikh Mohamed El-Maamoun Al-Kacimi Al-Hassani, et du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, ainsi que de membres du gouvernement, des représentants du corps diplomatique des pays arabes et islamiques accrédités en Algérie, de plu-

sieurs cheikhs des zaouïas et de savants de la charia islamique. Cette cérémonie est marquée par la distinction des premiers lauréats du Prix de l'Algérie de récitation, de psalmodie et d'exégèse du Saint Coran et la revitalisation du patrimoine islamique, considéré comme l'une des principales initiatives nationales visant à encourager la mémorisation du Coran et à préserver le patrimoine islamique. La distinction a concerné les deux volets du prix : le concours national de mémorisation, de récitation et d'exégèse du Saint Coran et le concours d'encouragement destiné aux jeunes récitants.

Souveraineté numérique

Baddari appelle à une « veille cognitive nationale »



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a lancé un plaidoyer vigoureux pour la construction d'une société cognitivement souveraine. Dans une contribution parue dans le quotidien Le Soir d'Algérie, il analyse les mécanismes de la « guerre cognitive », un conflit d'un genre nouveau qui ne vise plus le territoire physique, mais le contrôle des esprits et la déstabilisation mentale de la société. Contrairement aux guerres conventionnelles, cette offensive invisible utilise l'intelligence artificielle, les réseaux sociaux et les deepfakes pour manipuler

l'information et briser la confiance des citoyens envers leurs institutions. Selon le Pr Baddari, l'Algérie est la cible d'entités malveillantes qui instrumentalisent l'histoire nationale et l'identité collective pour créer des fractures émotionnelles. En réinventant des repères de division entre les régions ou en jetant l'opprobre sur la lutte de libération nationale, ces acteurs cherchent à affaiblir l'unité du pays. Face à ce danger, le ministre souligne l'urgence de protéger la jeunesse, souvent vulnérable car ne mesurant pas toujours les risques de ses pratiques numériques.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Sécurité et conformité des produits

Protéger le consommateur avant tout

Par B.Kamel

Où se plaindre d'un produit, en tant que consommateur? Comment le faire? La question des droits et de la protection des consommateurs, reléguée au second plan pendant des années, commence subitement à accaparer la vedette de l'actualité des débats sur la sécurité alimentaire, combien même cette question, hautement sensible, revêt un caractère, somme toute, stratégique et capital parfois. Très souvent, un produit non conforme engendre des répercussions tellement graves sur le plan de la santé qu'il devient extrêmement pénible d'en énumérer les véritables raisons. Produits de consommation destinés au grand public et sécurité alimentaire, il y a forcément un lien "sacré", consacré et pérennisé par les lois de la République. Nul doute que cette question fondamentale de la sécurité et de la conformité des produits que nous consommons quotidiennement ou périodiquement, ait une corrélation avec la santé publique, secteur auquel l'Etat injecte annuellement des budgets colossaux dans l'objectif de la préservation de la santé humaine des maladies et des infections diverses. Un chantier permanent auquel le gouvernement alloue, donc chaque année, une attention particulière pour ne pas dire priori-

taire, étant inscrit parmi les trois à quatre plus grandes priorités nationales du gouvernement après la défense, l'éducation et le social. Normal que la sécurité et la conformité des produits destinés au consommateur final revêtent une importance capitale et s'inscrivent dans le cadre de la stratégie du secteur du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, a affirmé la première responsable du secteur, Mme Amel Abdellatif. Dans une allocution lue en son nom par le directeur central au ministère, Noureddine Haridi, lors d'une rencontre organisée dimanche soir, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des Droits du consommateur par l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (APOCE), la ministre a mis l'accent sur l'engagement du secteur à réguler le marché national et à garantir la conformité des produits alimentaires et non alimentaires aux normes en vigueur, "un devoir, a-t-elle dit, que les services du ministère s'emploient à consacrer". Elle a précisé que pour renforcer la sécurité des produits, le ministère s'appuie sur un système intégré reposant sur un arsenal juridique fondé sur des bases scientifiques et des standards internationaux et sur un réseau de laboratoires développés, renforcé récemment par

trois laboratoires mobiles, permettant la détection immédiate de différentes formes de fraude et de spéculation, outre l'élément humain qui veille sur le terrain à garantir la transparence des pratiques commerciales. Pour sa part, le président de l'APOCE, Mustapha Zebdi, a affirmé que la protection du consommateur est une action de coordination intersectorielle, indiquant que l'organisation collabore actuellement avec 17 départements ministériels, dont la Justice, la Santé, l'Environnement et l'Industrie. M. Zebdi a également salué les efforts des services de contrôle et de sécurité sur le terrain, louant le rôle de la Gendarmerie nationale dans la lutte contre le phénomène de la spéculation et la saisie de marchandises non conformes, ce qui a contribué à réaliser "un bond qualitatif" en matière de sécurisation des produits au cours des derniers mois. L'intervenant a conclu que la Journée mondiale des Droits du consommateur représente une étape importante pour consolider le partenariat entre l'administration, les instances officielles et les associations, qualifiant les opérateurs économiques d'"alliés dans l'édification d'une base solide pour une économie nationale protégée, plaçant la sécurité du consommateur algérien au-dessus de toute considération en tant qu'objectif stratégique permanent".

La dynamique économique booste les recrutements

Le marché de l'emploi en pleine mutation

Le marché du travail algérien connaît un regain d'activité significatif en ce début d'année 2026, porté par les performances solides de l'exercice précédent. Selon les données communiquées ce lundi par Malek Atailia, Directeur général de l'emploi au ministère du Travail, les offres d'emploi ont bondi de 14 % en 2025 pour dépasser le cap des 608 000. Cette vitalité se traduit concrètement sur le terrain par une progression de 10 % des recrutements effectifs, atteignant plus de 473 000 placements. Cette dynamique s'inscrit dans une politique nationale axée sur la promotion du salariat, le développement de l'esprit entrepreneurial et la modernisation accélérée du service public de l'emploi. Pour 2026, l'objectif est de renforcer l'articulation entre les besoins des entreprises et le secteur de l'emploi, vérita-

ble moteur de création de richesse, tout en s'appuyant sur la numérisation pour garantir une efficacité accrue. En parallèle de cette croissance, une profonde réforme législative s'opère pour adapter le cadre réglementaire aux réalités économiques actuelles. L'inspecteur général du travail, Amar Gomri, a souligné la priorité accordée à la révision de la loi 04-19, vieille de vingt ans, afin de mieux réguler un marché en constante transformation. La surveillance reste d'ailleurs rigoureuse avec plus de 225 000 visites d'inspection effectuées l'an dernier, ciblant notamment la conformité des déclarations de main-d'œuvre et l'enregistrement des employés. Cette volonté de transparence est partagée par l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), dont le directeur, Abdelkader Djaber, a mis en avant la performance du système numérique « El-Was-

sit » et le traitement massif des dossiers de l'allocation chômage, avec la réactivation de 1,4 million de bénéficiaires conformément à la réglementation. Enfin, l'avenir du marché de l'emploi repose sur une synergie renforcée avec les secteurs de la Formation et de l'Enseignement supérieur. L'objectif est d'aligner précisément les compétences des demandeurs d'emploi sur les exigences des recruteurs. Pour ce faire, des stages de formation qualifiante sont généralisés, permettant aux bénéficiaires de l'allocation chômage d'intégrer des parcours de formation continue. Cette stratégie globale, mêlant incitations économiques, rigueur administrative et montée en compétences, vise à transformer durablement le paysage de l'emploi en Algérie pour répondre aux défis sociaux et économiques de demain. R.L.

Makhzen et Drogue

Une menace pour les pays voisins

Le Maroc est devenu l'un des plus grands producteurs et exportateurs de stupéfiants, relèvent des rapports internationaux, faisant état de l'existence de réseaux organisés spécialisés dans la propagation du cannabis en Europe et dans les pays voisins, le Makhzen, tout complice, ayant fait de cette activité criminelle un véritable secteur économique parallèle et un outil de chantage et de pression au profit de ses ambitions colonialistes, exercés notamment en Europe. Selon un rapport de l'Office des Nations unies contre la drogue et

le crime, le Maroc demeure l'un des plus gros producteurs mondiaux de résine de cannabis avec une production annuelle de 2500 à 3000 tonnes. Le rapport précise qu'une partie de cette production est mise à la disposition de réseaux de trafic internationaux ciblant essentiellement les pays européens et l'Afrique du nord et ayant pour point de départ le nord du Maroc. Au fil des années, la production et le trafic du cannabis sont passés du statut d'activité criminelle isolée à une pratique enracinée dans la réalité sociale, encouragée, des années durant,

par le laxisme programmé et la complicité flagrante du Makhzen. Ce constat est étayé par le rapport "EU Drug Market 2025" émanant de l'Agence de l'Union européenne sur les drogues. Le rapport fait état de la saisie, durant ces dernières années, de 551 tonnes de résine de cannabis, en plus de l'enregistrement de plus de 265.000 opérations ayant donné lieu à la saisie d'autres variétés de drogues. Selon la même source, le cannabis provenant du Maroc représentait la plus grande part des drogues interceptées, lors de ces opérations.

Point de Vue

Par A.Benani

Enseigner n'est pas dicter

Les périodes d'examens pointent à l'horizon. Le Baccalauréat en est l'épreuve reine. Élèves et professeurs en sont conscients, certains plus que d'autres. Oui, car malheureusement le niveau de conscience n'est pas le même pour tous et le plus grave c'est que ça touche certains enseignants peu nombreux, Dieu soit loué, qui n'ont aucune conscience professionnelle! Nous le tenons de la bouche de leurs propres élèves. La négligence au moment de dispenser les cours est néfaste. Parce que ça se limite à dicter ou à écrire les leçons au tableau et aux élèves de recopier! Rien de plus. Très peu d'explications qui sont superficielles quand elles existent. Il ne s'agit pas ici de jeter l'opprobre sur l'ensemble du corps enseignant, composé en grande partie de femmes et d'hommes dévoués. Mais il est impossible d'ignorer les témoignages d'élèves qui décrivent des cours réduits à de simples dictées ou à des copies mécaniques du tableau. L'absence d'explications approfondies, le manque d'interaction et de pédagogie transforment l'apprentissage en une tâche passive et inefficace. Dans ces conditions, l'élève n'est plus acteur de son savoir, mais simple exécutant. Le désintérêt de certains enseignants engendre inévitablement celui des élèves. Comment rester attentif face à un cours monotone, sans explication ni encouragement? L'ennui s'installe, la motivation disparaît et avec elle, le goût d'apprendre. L'élève décroche progressivement, non pas par incapacité, mais faute d'être stimulé. Ce cercle vicieux est particulièrement dangereux à l'approche d'examens décisifs comme le Baccalauréat. Et c'est pour cela que les cours particuliers explosent et deviennent une nécessité pour les parents qui ont les moyens de les payer pour leurs enfants. Car la plupart ne sont pas dans cette situation d'aisance financière, conséquence des inégalités sociales souvent criardes. L'école publique, censée être un levier d'égalité, se retrouve paradoxalement à creuser les écarts. Ceux qui ne peuvent pas payer, restent souvent livrés à eux-mêmes, avec des chances de réussite amoindries. Le sujet est effarant d'importance, c'est qu'il s'agit de la formation d'une génération qui aura la lourde et délicate charge de gérer le pays et faire fonctionner son économie et ses institutions dans le futur. Ceux qui sont à blâmer, sont faciles à pointer du doigt. Aucun pardon n'est pensable à l'endroit de certains services et responsables qui n'auront pas assumé toutes leurs obligations au sein des autorités, structures et instances à tous les niveaux de hiérarchie, investies par la République de la mission de surveillance, de contrôle et de vérification de la probité professionnelle dans le corps des enseignants. Former un élève, c'est participer à construire un citoyen, un professionnel, un acteur de la société de demain. Faillir à cette tâche, c'est compromettre bien plus qu'un simple parcours scolaire et c'est porter une culpabilité condamnable à plus d'un titre. Réhabiliter la qualité de l'enseignement passe donc par une prise de conscience collective. Il faut redonner du sens au métier d'enseignant, renforcer les mécanismes de contrôle, améliorer les conditions de travail et valoriser l'engagement. Car au bout du compte, c'est l'avenir du pays qui se joue sur les bancs de l'école. Au fait, est-ce qu'il y a toujours des inspections pédagogiques dans les établissements scolaires? Et qui étaient un moment de vérité pour chaque enseignant?

Éducation

Les dates du BEM

et du BAC 2026 dévoilées

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, ce mardi, le calendrier officiel des examens de fin de cycle pour la session 2026, concernant le Brevet d'enseignement moyen (BEM) et le baccalauréat. Dans un communiqué, le ministère précise que les épreuves du BEM se dérouleront du mardi 19 au jeudi 21 mai 2026. Quant aux examens du baccalauréat, ils auront lieu du dimanche 07 au jeudi 11 juin 2026.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Soudan, le cri d'alarme de l'ONU

Le Soudan continue de sombrer dans une guerre meurtrière, loin des projecteurs de l'actualité internationale. Après quelques jours de «calme relatif», les combats ont repris ces derniers jours entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide «FSR», illustrant l'enlèvement d'un conflit qui dure depuis avril 2023. Sur le terrain, chaque camp revendique des avancées. Les paramilitaires des FSR affirment avoir repris la ville stratégique de Bara, dans l'État du Kordofan-Nord, située sur un axe routier reliant Omdourman à l'ouest du pays. L'armée soudanaise affirme, de son côté, avoir repoussé une offensive contre la ville de Dilling, dans le Kordofan-Sud. Dans le Darfour, les FSR disent également avoir pris plusieurs localités proches de la frontière avec le Tchad, une zone qui constituait l'un des derniers bastions des forces alliées à l'armée. Ces annonces restent toutefois difficiles à vérifier de manière indépendante, tant l'accès au terrain est limité, selon les agences de presse. Mais au-delà de ces batailles de territoires, c'est surtout la situation des civils qui inquiète. Les Nations unies multiplient les mises en garde. Le Haut-commissaire aux Droits de l'Homme, Volker Türk, s'est dit alarmé par l'intensification des attaques contre les populations et par l'usage croissant de drones explosifs dans des zones habitées. Selon l'ONU, plus de 200 civils ont été tués par des frappes de drones depuis le début du mois de mars, notamment dans les régions du Kordofan et du Nil Blanc. Certaines attaques auraient visé des marchés, des hôpitaux ou des véhicules transportant des civils, des cibles protégées par le droit international humanitaire. Le 4 mars, une frappe de drone aurait notamment touché un marché et un hôpital à Al-Muglad, faisant au moins 50 morts. La guerre qui oppose le chef de l'armée, Abdel Fattah al-Burhan, à son ancien allié Mohamed Hamdan Daglo, chef des FSR, a déjà provoqué des dizaines de milliers de morts et plus de 11 millions de déplacés, selon les Nations unies et l'AFP. Plus inquiétant encore, certaines enquêtes évoquent l'utilisation de la famine comme arme de guerre. Une analyse citée par The Guardian, basée sur des images satellites et les travaux du Humanitarian Research Lab de l'université de Yale, indique que plus de quarante communautés agricoles du Darfour ont été attaquées en 2024, avec des villages brûlés et des terres détruites afin d'empêcher la production alimentaire. Malgré l'ampleur du drame, le Soudan reste aujourd'hui l'une des crises humanitaires les plus graves et les plus ignorées au monde.

Pétrole

Le Brent frôle les 105 dollars

Les prix du pétrole repartaient en hausse ce mardi, toujours suspendus aux développements de l'escalade militaire au Moyen-Orient et aux perturbations de l'offre en dépit du déblocage des stocks stratégiques, tandis que les Bourses asiatiques ouvraient en nette progression. Vers 00H30 GMT, en début d'échanges asiatiques, le baril de West Texas Intermédiaire (WTI), référence pétrolière américaine, gagnait 2,05% à 95,41 dollars, après avoir chuté de 5,28% la veille. Le baril de Brent de la mer du Nord, référence du marché mondial, rebondissait lui de 2,04% à 104,88 dollars. Il avait lâché lundi 2,84%. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) s'est certes dite prête à débloquent davantage ses réserves stratégiques d'or noir «si nécessaire», après la décision annoncée mercredi de libérer 400 millions de barils, et alors que le Japon a commencé hier lundi le recours à ses stocks stratégiques. Dans le sillage d'une hausse de Wall Street, enregistrée lundi sur fond de reflux des cours du pétrole, les Bourses asiatiques entamaient mardi sur une note enthousiaste. Vers 00H30 à la Bourse de Tokyo, l'indice phare Nikkei gagnait 0,30% à 53.913 points.

Production d'orge

L'Algérie dans le "Top 3" africain

L'Algérie s'affirme désormais comme une puissance agricole continentale de premier plan en se hissant au troisième rang des producteurs africains d'orge. Avec une récolte moyenne oscillant autour de 800 000 tonnes par an sur la période 2021-2023, le pays consolide sa position dans le trio de tête, juste derrière l'Éthiopie (2,2 millions de tonnes) et le Maroc (1,6 million de tonnes), tout en devançant nettement la Tunisie et l'Afrique du Sud. Cette céréale, particulièrement résiliente, occupe près d'un million d'hectares de terres nationales, principalement dans les zones semi-arides où elle constitue un pilier fondamental de l'économie rurale. Bien qu'une fraction de la production soit valorisée à travers des produits traditionnels comme le pain d'orge ou le cous-

cous, l'essentiel de la récolte demeure vital pour la sauvegarde du cheptel. Elle joue un rôle de régulateur indispensable pour les filières bovine, ovine et caprine, offrant une alternative fourragère cruciale lorsque les pâturages s'amenuisent sous l'effet du stress hydrique. Cependant, malgré ces performances encourageantes, l'Algérie fait face à un défi structurel majeur : la production locale ne couvre actuellement que 42 % d'une demande intérieure estimée à 1,9 million de tonnes. Ce déficit impose un recours massif aux importations, rendant le marché national vulnérable aux fluctuations des cours mondiaux. Pour briser cette dépendance, l'État algérien a lancé un vaste plan de modernisation de la filière, mettant l'accent sur l'amélioration des rendements à l'hectare. Cela passe

par une meilleure sélection des semences, une mécanisation accrue des récoltes et l'extension des superficies irriguées dans les régions du Sud. En s'inspirant des dynamiques observées chez d'autres pays du continent, l'Algérie ambitionne de transformer cette culture en un véritable moteur industriel. L'objectif est double : sécuriser définitivement les approvisionnements pour l'élevage et soutenir l'urgence d'une industrie de transformation locale, notamment pour la production de malt. En plaçant l'orge au cœur de sa stratégie de souveraineté, l'Algérie ne cherche pas seulement à augmenter ses volumes, mais à bâtir un modèle agricole capable de résister aux aléas climatiques tout en garantissant la stabilité de sa balance commerciale. R.L.

BDL

50.000 DA à 1.000.000 DA comme prêt

Par Nadira FOUDAD

En ce mois sacré du Ramadan, plusieurs magasins sont pris d'assaut par les consommateurs algériens, pour profiter des offres de réductions alléchantes de 50 % pour l'achat d'appareils électroménagers par crédit, selon la formule Mourabaha. La Mourabaha se distingue d'un prêt classique car elle est adossée à une transaction commerciale réelle qui est l'achat, la revente d'un actif plutôt qu'à un prêt d'argent avec intérêt. Le montant du financement peut varier de 50.000 DA à 1.000.000 DA et couvrir jusqu'à 100% de la valeur du bien TTC, pour des durées de remboursement flexibles allant de 03 à 36 mois selon le communiqué de la Banque de Développement locale. En effet, la BDL a annoncé, en ce mois sacré du Ramadhan surtout pour les petites bourses pour les ménages algériens, d'une remise exceptionnelle de 50%, sur la marge de profit des crédits à la consommation de la finance islamique, destinés à l'acquisition d'une large gamme d'équipements électroménagers et électroniques durant le mois du Ramadhan. Ces crédits relevant de la formule "Mourabaha Consomma-

tion" profitent d'une "réduction exceptionnelle de 50% sur la marge de profit qui passe de 8,5% à 4,25%, permettant aux citoyens de financer leurs projets à des conditions plus avantageuses" durant le mois sacré, indique la banque publique qui lance cette initiative pour la deuxième année consécutive. Ce financement permet l'acquisition d'une large gamme d'équipements nécessaires au foyer: appareils électroménagers (réfrigérateurs, climatiseurs, machines à laver, cuisinières), matériel électronique et informatique ainsi que différents équipements domestiques, conformément aux conditions prévues par la formule, en invitant les citoyens souhaitant profiter de cette offre à se rapprocher de l'une de ses agences pour "bénéficier d'un financement sûr, flexible et économique". La «Mourabaha Consommation» est une formule de financement conforme aux principes islamiques, reposant sur "la transparence et la clarté des conditions" et proposant une "solution de financement avantageuse et accessible", rappelle la BDL. Ladite Banque finance l'achat de biens (électroménager, meubles) avec une marge de profit de 8,50%. Le financement peut atteindre 100% de la valeur du bien, avec un maxi-

mum de 1.000.000 DA, remboursable sur une période de 3 à 36 mois. En effet, la «Mourabaha Consommation» est un financement islamique permettant d'acheter des biens de consommation (électroménager, meubles, équipements) via la banque. Celle-ci achète le bien et le revend au client avec une marge bénéficiaire connue et convenue, remboursable par mensualités. Ce crédit est conforme à la Chari'a, souvent proposé aux Algériens avec un revenu stable. Par contre, la «Mourabaha Investissement» est un financement à moyen et à long terme destiné aux entreprises et aux professionnels pour la création, l'extension ou le renouvellement de l'investissement et ce, à travers l'acquisition de matériels, équipements et autres moyens de production en vue de les revendre au client au prix d'achat augmenté d'une marge connue et convenue d'avance. L'opération «Mourabaha Investissement» par contre est réalisée dans le cadre d'une ligne de financement, accordée au préalable par la banque. Notons que le taux de profit applicable à la formule «Mourabaha Investissement» est de 5,25 % pour le financement à moyen terme et de 5,50 % pour le financement à long terme.

Commerce extérieur

L'Algérie mise sur l'exportation de ses prestations hôtelières

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a reçu, hier lundi à Alger, une délégation de la Fédération nationale de l'hôtellerie et du tourisme, conduite par son président, Abdelouahab Boulefkhad, afin d'examiner les moyens de renforcer la contribution du secteur de l'hôtellerie et des services touristiques à l'exportation des prestations, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre, tenue au siège du ministère, en présence de membres de la fédération, a été l'occasion d'échanger sur les moyens de renforcer la contribution du secteur de l'hôtellerie et des services touristi-

ques à l'ouverture de nouvelles perspectives pour l'exportation des prestations, à la lumière de l'intérêt croissant pour la destination Algérie aux niveaux régional et international, précise la même source. La réunion a également permis d'écouter les préoccupations et propositions des professionnels du secteur, notamment celles relatives aux mécanismes d'accompagnement des opérateurs dans ce domaine, afin de relever le niveau de compétitivité des établissements hôteliers algériens. Dans ce cadre, le ministre a exprimé la volonté de son secteur de poursuivre la coordination et la concerta-

tion avec les différents acteurs et professionnels et d'encourager les initiatives à même de soutenir l'exportation des prestations, dans le cadre des orientations nationales visant à diversifier l'économie nationale, ajoute le communiqué. Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a précisé, dans son communiqué, que cette rencontre s'inscrit dans une démarche visant à associer les différents acteurs économiques et les représentants des organisations professionnelles et à accompagner les opérateurs économiques dans leurs efforts en vue de développer les activités liées au secteur.

Sécurité territoriale

L'ANP neutralise les circuits de la criminalité organisée

Les opérations coordonnées menées par l'Armée nationale populaire (ANP) contre les réseaux de contrebande constituent la "pierre angulaire" de la protection et de la sécurisation des frontières nationales, a indiqué l'expert en questions politiques et sécuritaires, Zakaria Wahbi. Dans une déclaration à l'APS, M. Wahbi a précisé que ces opérations "illustrent la forte détermination de l'Etat à faire face aux défis liés à la sécurité régionale et sociétale", et constituent "une étape importante dans le renforcement de la sécurité nationale et la garantie de la stabilité aux frontières du pays". A cet égard, M. Wahbi, également directeur de l'Ecole nationale supérieure des sciences politiques (ENSSP), a salué la stratégie sécuritaire nationale adoptée par l'Algérie, laquelle "a démontré sa capacité à faire face à ce type de menaces, et qui repose sur la vigilance permanente de l'ANP ainsi que son haut niveau de préparation et son engagement constant et rigoureux de protéger les frontières et de lutter con-

tre la criminalité sous toutes ses formes". Les missions essentielles de l'ANP consistent notamment en la lutte contre le crime organisé, la sécurisation des frontières et la lutte contre les réseaux de contrebande, dans un contexte marqué par les liens étroits entre ces derniers et les groupes terroristes, lesquels "exploitent les failles sécuritaires et la fragilité du développement dans certains pays voisins, ce qui facilite leur expansion et menace ainsi la sécurité et la stabilité de la région tout entière", a-t-il rappelé. Selon l'intervenant, l'un des défis majeurs à l'heure actuelle réside dans "la protection de la sécurité sociétale face à la propagation de la drogue et de ses conséquences catastrophiques", d'autant plus que ces réseaux criminels sont devenus aujourd'hui "un moyen entre les mains de certaines parties cherchant à déstabiliser les Etats en ciblant leur tissu social". Les réseaux de trafic de drogue "ont acquis une influence grâce à leurs relations avec des décideurs dans certains pays bien connus", des re-

lations qu'ils "exploitent afin d'atteindre des objectifs politiques précis, notamment en facilitant le passage des narcotrafiquants ou en fournissant des informations stratégiques", a-t-il fait observer. Ces réseaux opèrent selon "une organisation structurée, disposant d'une direction, de ressources financières et de sources d'information", ce qui explique, selon lui, la collusion du Makhzen marocain avec les réseaux de trafic de drogue et leur utilisation comme outil de pression et de chantage, dans une tentative de porter atteinte à la sécurité nationale et à la stabilité sociale des pays de la région ainsi que de l'Europe. L'expert a mis en garde contre le danger croissant de ces groupes, devenus des organisations transfrontalières, "ayant réussi à amasser des richesses utilisées non seulement pour acquérir des équipements destinés à étendre leurs activités criminelles, mais aussi pour l'achat d'armes", ce qui en fait, selon lui, une menace stratégique pour l'ensemble de la région.

R.L.

Solidarité et espoir

Un iftar collectif dédié aux enfants atteints de cancer

Dans un élan de compassion, l'Organe national de protection et de promotion de l'Enfance (ONPPE) et l'Association El-Amel ont organisé à Alger un iftar collectif intitulé «L'Iftar de la grande famille... ren-contre d'espoir». Cet événement a offert un moment de réconfort aux enfants malades et à leurs familles, soulignant l'importance de l'accompagnement social durant le mois de Ramadhan. Lors de cette rencontre, la délé-

guée nationale Meriem Cherfi a rendu hommage au courage de ces "jeunes combattants" et salué le dévouement des équipes médicales, tout en rappelant que la législation algérienne garantit une prise en charge sanitaire gratuite. Pour renforcer ce soutien, une convention-cadre a été signée entre l'ONPPE et la Fédération algérienne des associations des patients atteints de cancer (FAAPAC). Ce partenariat vise à développer des programmes de sensibilisation

nationaux et à améliorer l'accompagnement juridique, psychologique et social des familles, notamment via la promotion du numéro vert 11-11 et de l'application «Allo enfance». La soirée, marquée par la présentation d'un projet de guide des droits des enfants malades, s'est conclue dans l'allégresse avec des animations et la distribution de cadeaux à l'approche de l'Aïd El-Fitr, apportant ainsi joie et espoir aux jeunes patients.

UGCAA

Appel au strict respect des permanences durant l'Aïd El-Fitr

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a appelé, ce lundi dans un communiqué, les commerçants, les artisans et les prestataires de services, tels que les transporteurs et les chauffeurs de taxi à travers les différentes wilayas du pays, au strict respect du système de permanence établi durant les jours de l'Aïd El-Fitr, afin d'assurer la continuité de l'activité commerciale et des services. L'Union

a souligné, dans ce cadre, la nécessité de reprendre l'activité immédiatement après la fin du congé de l'Aïd, pour assurer la continuité de la dynamique commerciale et éviter toute perturbation de l'approvisionnement du marché. Exhortant les commerçants non concernés par la permanence à se porter volontaires pour ouvrir leurs locaux, l'Union a précisé que cette démarche est à même de contribuer au renforcement du servi-

ce public et à faciliter l'accès des citoyens aux besoins essentiels. L'UGCAA a, par ailleurs, salué «l'esprit de citoyenneté sincère, le sens civique et la conscience professionnelle dont ont fait preuve les commerçants, les artisans et les opérateurs économiques intègres durant le mois sacré de Ramadhan», louant leur engagement et leur discipline dans l'approvisionnement des marchés.

Aïd El-Fitr

2.300 dessertes supplémentaires dans les gares routières

La Société d'exploitation des gares routières d'Algérie (Sogral) a mis en place un programme spécial Aïd El-Fitr, prévoyant 2300 dessertes supplémentaires à travers les différentes gares routières, en vue de répondre à l'excédent de la demande prévue pendant cette période, a indiqué, hier lundi, un communiqué de la société.

Le programme de Sogral vise à renforcer les dessertes, allant de samedi dernier jusqu'à vendredi prochain et durant la semaine après l'Aïd El-Fitr pour assurer le retour des voyageurs. Il prévoit 2 300 dessertes supplémentaires à travers les différentes

gares routières pour absorber l'excédent de la demande qui pourrait atteindre près de 350.000 voyageurs par jour, tout en veillant au respect, par les transporteurs, du planning de permanence durant cette fête religieuse, en coordination avec les directions des transports, précise la même source. Il s'agit également de la mise à disposition de 364 guichets de vente de billets dans les différentes gares routières, dont 148 équipés de TPE, en sus de la généralisation de l'application «Mahatati» pour couvrir 62 gares routières, afin de permettre aux citoyens d'acheter leurs billets en ligne. Dans ce cadre, 35 000 billets ont été

vendus en ligne depuis le lancement de l'application «Mahatati» qui permet également, à travers son espace «S.O.S Danger», de signaler les conducteurs imprudents ou à l'origine de problèmes et de désagréments pour les usagers. Plus de 4.700 signalements ont ainsi été transmis à la cellule d'écoute mise en place par Sogral. Pour une prise en charge optimale des voyageurs, la société a suspendu l'ensemble des congés hebdomadaires et annuels du personnel d'entretien et de sécurité, en coordination avec les différentes directions des transports de wilaya délivrant les autorisations exceptionnelles.

Démantèlement d'un réseau de narcotrafiquants à Bechar

Saisie de plus de 80.000 capsules de psychotropes

Les éléments de la cinquième Sûreté urbaine de Bechar, relevant de la Sûreté de wilaya, ont démantelé un réseau de narcotrafiquants, et saisi 82.050 capsules de psychotropes de type Pregabaline 300 mg d'origine étrangère, a indiqué, dimanche, la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya. Le démantèlement de ce réseau criminel, composé de 02 individus, fait suite à des informations signalant l'introduction imminente à Bechar d'une importante quantité de psychotropes à bord d'un véhicule touristique, a-t-on précisé. Après l'exploitation de ces informations, les éléments de la 5ème Sûreté urbaine ont mobilisé les ressources nécessaires pour identifier le véhicule en question et appréhender les deux membres du réseau criminel à bord du véhicule, lors d'une opération en milieu urbain menée en coordination avec le parquet de Bechar, a-t-on expliqué. Une fouille approfondie du véhicule a permis la découverte et la saisie de la quantité précitée de psychotropes, a-t-on ajouté. A l'issue de l'achèvement des procédures d'enquête policière, les deux suspects ont été déférés devant la justice, a conclu la même source.

Sûreté de daïra d'El Eulma

Saisie de plus de 1 million d'unités de pétards et feux d'artifice

Les éléments de la sûreté de daïra d'El Eulma (Est de Sétif) ont saisi 1,2 millions d'unités de pétards et de feux d'artifice de divers types, a-t-on indiqué ce lundi dans un communiqué des services de la sûreté de wilaya. L'opération a été menée à la suite de descentes et d'opérations de surveillance effectuées par les éléments de la 6e Sûreté urbaine d'El Eulma au cours de la semaine passée parvenant à identifier les points de vente et de stockage des feux d'artifices et à la saisie de ladite quantité de pétards et de feux d'artifice de divers types ainsi que 116 unités d'équipements sensibles à laser, a précisé le communiqué. L'opération s'inscrit dans le cadre des efforts de lutte contre les crimes d'atteinte à l'économie nationale, notamment la contrebande et la préservation de la santé des citoyens, a ajouté le communiqué. Au terme des procédures légales, des dossiers pénaux ont été constitués à l'encontre des 33 contrevenants et transmis aux instances judiciaires compétentes, a-t-on indiqué.

Ben M'hidi (El Tarf)

Saisie de 2,5 kg de mercure blanc argenté

La brigade mobile de police judiciaire d'Echatt, de la sûreté de wilaya d'El Tarf, a saisi de 2,5 kg de mercure blanc argenté dans la commune de Ben M'hidi, a-t-on appris samedi auprès cette sûreté. Le chef du bureau de communication de la sûreté de wilaya, l'officier principal de police Hamza Djellab, a précisé que cette saisie de mercure blanc argenté a été opérée après l'arrestation de deux personnes s'adonnant au commerce illicite de produits dangereux et toxiques. L'opération qui s'inscrit dans le cadre des efforts continus des services opérationnels de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes a été menée après l'exploitation d'informations relatives à la présence de deux personnes non-originaires de la wilaya qui possédaient une quantité de mercure blanc argenté en vue de la vendre dans l'une des communes de la wilaya, a précisé la même source. Les investigations lancées ont conduit à l'identification et l'arrestation des mis en cause dans la commune de Ben M'hidi en possession de la quantité de mercure, selon la même source qui a ajouté que les deux suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Dréan pour «possession d'une substance prohibée sensible (mercure blanc argenté) sans documents justificatifs dans le but de la vente de produits dangereux toxiques».

REPUBLICUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA SIDI BEL ABBES
DAIRA MARHOUM
COMMUNE MARHOUM.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
N° 07/2026

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de la commune de Marhoum lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales concernant l'opération suivante:

Acquisition d'un bus de transport scolaire (23+1 places).

1. Rétrait du cahier des charges :
Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant légal muni d'une procuration notariée, auprès du bureau des consultations et des marchés publics au siège de la commune. Le retrait commence dès la première parution du présent avis dans les journaux quotidiens, électroniques, le BOMOP ou le portail électronique des marchés publics, contre paiement des frais de participation fixés à 8.000,00 DA.
Ceci conformément à la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics (notamment les articles 24 25 et 39).

2. Composition du dossier :
Conformément aux articles 67 et 78 du Décret Présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le dossier comprend : un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

A. Dossier de candidature :

- Déclaration de candidature signée, remplie et cachetée.
- Déclaration de probité signée, remplie et cachetée.
- Copie du registre du commerce électronique.
- Documents relatifs aux délégations permettant au soumissionnaire d'engager l'entreprise.
- Documents fiscaux et parafiscaux.
- Liste des références professionnelles.
- Bilans financiers des trois dernières années.
- Références bancaires.
- Statuts de l'entreprise (pour les personnes morales).
- Justificatifs de l'évaluation technique, dont : Liste nominative des travailleurs visée par la CNAS (en cours de validité).
- Liste du matériel avec cartes grises et procès-verbal de constat établi par un expert agréé pour l'année 2026.
- Tout document prouvant l'origine locale de la production délivré par la Direction du Commerce.

B. Offre technique :

- Déclaration à souscrire signée, remplie et cachetée.
- Cahier des charges rempli, cacheté et portant la mention manuscrite « Lu et accepté » à la dernière page.
- Récépissé de paiement des droits de participation.
- Mémoire technique justificatif.
- C. Offre financière :
- Lettre de soumission.
- Bordereau des prix unitaires (BPU).
- Détail estimatif et quantitatif (DEQ).

Note importante : Les documents suivants sont éliminatoires : La déclaration à souscrire + la déclaration de candidature + le mémoire technique justificatif.
Conformément à l'article 69 du décret présidentiel susmentionné, les documents justificatifs des informations contenues dans la déclaration de candidature ne seront exigés que de l'attributaire provisoire du marché, qui devra les fournir dans un délai de 10 jours à compter de sa notification, et ce, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire.
Dépôt des offres : Les offres doivent être déposées au siège de la commune de Marhoum (Secrétariat Général du Président de l'APC) dans une enveloppe principale fermée et anonyme, portant uniquement la mention suivante :
Commune de Marhoum Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales « À ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
« Acquisition d'un bus de transport scolaire 23+1 »
Cette enveloppe principale contiendra trois (03) enveloppes internes fermées : (Dossier de candidature), (Offre technique) et (Offre financière).
Le délai de dépôt des offres est fixé à **(10) jours** à compter de la première parution du présent avis. La séance d'ouverture des plis est publique, en présence des soumissionnaires, et se tiendra le dernier jour du délai de dépôt à **11h15** au siège de la commune de Marhoum
Le P/APC

REPUBLICUE ALEGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Oran
Daira d'Arzew
Commune d'Arzew
Nif: 098431065059714

Avis D'attribution Provisoire
D'un marché

conformément aux disponible de l'article 65-alinéa 2 du décret présidentiel N°15/247 du 16/9/2015 ,portants réglementations des marchés publics et délégation du service public, la commune D'Arzew informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à 2eme avis d'appel d'offre nationale ouvert avec exigence de capacité minimale N°07/2026 relatif.

EQUIPEMENT PARC COMMUNAL

que le marché est attribué provisoirement à l'entreprise Sarl Shanglin Algérie pour un montant de 91.630.000 ,00 DA/TTC un délai de 29 jours.
parution de l'avis les journaux :
paru le 04/02/2026 sur المساء
paru le 04/02/2026 sur LA CARREFOUR D'ALGERIE

L'entreprise	Montant DA/TTC	NIF	Délai	Observation
Sarl Shanglin Algérie	91.630.000,00	000416096521694	29 jours	Offre unique

conformément à l'article 82 du code des marchés publics et délégation du service publics, les soumissionnaires non retenues peuvent adresser un recours auprès de la commission des marchés de la commune d'Arzew dans un délai de 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

Président de l'assemblée
populaire communale

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631004878 18.03.2026

GITRA/SPA GROUPE D'INFRASTRUCTURE DE TRAVAUX ROUTIERS ET D'OUVRAGE D'ARTS

EPE /S.T.A.R.R /S.P.A

Au capital de 1.680.000.000 DA

Siège social : Abou-Tachfine, B.P 104 TLEMCEM

N.I.F. n° :099913026221746

N° RIB :004.00454.401710340159 Banque CPA

Tél : (043) 22.85.53/84.80/84.60/86.82/84.95.* Fax : 043-22.85.06/86.07

www.starr-dz.net -* E-mail : starrtlemcen@gmail.com

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL
OUVERT N° :07 /DT /2026

La Société de Terrassement d' Aménagement et de Revêtement Routier « STARR », lance un Avis d'Appel d'Offre pour :

« TRANSPORT GRANULATS ET ENROBES SUR DIFFERENTES DISTANCES »

PROJET : Divers projets au niveau de la Wilaya d'Adrar.

- Les soumissionnaires peuvent retirer le cahier des charges auprès de la cellule des marchés de l'entreprise ou par e-mail contre un paiement de 2000 DA.
- La date de dépôt des offres est fixée à quatorze (14) jours, à compter de la première date de parution avant 12 heures à l'adresse suivante : Direction Générale de l'EPE/STARR/SPA de Tlemcen sise à Abou Tachfine, BP104 /Tlemcen.
- L'ouverture des plis aura lieu le jour même à 14 heures, au siège de l'entreprise STARR.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631100200 18.03.2026

REPUBLICUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MASCARA

DAIRA DE GHRISS

COMMUNE DE MATEMORE

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

POUR AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS AVEC

EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°02/2026

PROJET: LA REOVERTURE ET AMENAGEMENT DE LA PISTE RELIANT LE CW 76 AUX CR 01 EN PASSANT PAR DOUER OULED GHANOU ET KHERARZA 1.5 KM 1ERE TRANCHE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés et délégation des services publics , le président de la commune de MATEMORE , informe l'ensemble des soumissionnaires de résultat de l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°02/2026 en date du : 18/02/2026 en langue française dans le journal *le CARREFOUR D'ALGERIE* .

la commission d' évaluation technique et financière des offres propose l'attribution provisoire pour PROJET: LA REOVERTURE ET AMENAGEMENT DE LA PISTE RELIANT LE CW 76 AUX CR 01 EN PASSANT PAR DOUER OULED GHANOU ET KHERARZA 1.5 KM 1ERE TRANCHE suivant le tableau ci - dessous :

ENTREPRISE	OFFRE FINANCIER après vérification	DELAIS	N°CARTE FISCALE (NIF)	Note technique 50 / 90	OBS
SARL S.D.T.P.H	13.410.943,00 DA	03 MOIS	000131010534132	63.57	Moins disant

Les soumissionnaires désirent introduit les recours auprès de monsieur le président de l'APC – MATEMORE disposent d'un délai de 10 jours à compter de la date de la première parution de cet avis dans le journal.

LE PRESIDENT DE L'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631004858 18.03.2026

Marché de la Bastille
Jusqu'à quand ce cloaque
en plein cœur de la ville?

Par Youcef Chaibi

Censé être un espace de vie, d'échanges et d'approvisionnement quotidien pour des centaines de citoyens, le marché de la Bastille s'est transformé, au fil des années, en un véritable foyer d'insalubrité. Entre déchets abandonnés, eaux stagnantes et prolifération de rats, la situation interpelle et indigné. Au marché de la Bastille, l'image est devenue insoutenable. Là où l'on devrait trouver fraîcheur et propreté, ce sont les odeurs nauséabondes qui accueillent les clients. Les détritux s'amoncellent à même le sol, faute de ramassage régulier ou de civisme de certains commerçants, laissant place à un spectacle indigne d'une ville comme Oran. Plus grave encore, les eaux stagnantes, visibles à plusieurs endroits du marché, constituent un terrain propice à la prolifération des moustiques et autres nuisibles. À cela s'ajoute la présence inquiétante de rats qui circulent librement entre les étals, au vu et au su de tous. Une situation qui représente un véritable danger pour la santé publique. Les citoyens, eux, oscillent entre colère et résignation. Nombreux sont ceux qui dénoncent un laisser-aller flagrant et s'interrogent: où sont les services d'hygiène? Où est le contrôle? Comment tolérer qu'un lieu fréquenté quo-



tidienement par des familles soit livré à un tel abandon? Du côté des autorités locales, le silence et l'inaction ne font qu'aggraver le sentiment d'abandon ressenti par les habitants. Il devient urgent d'intervenir, de remettre de l'ordre, d'imposer des règles strictes et de sanctionner les contrevenants. La santé du citoyen ne peut être reléguée au second plan. Le marché de la Bastille ne doit pas être une zone de non droit. Il est temps que la force de l'État s'impose pour mettre fin à ce chaos et rendre à cet

espace sa vocation première: servir dignement la population. Trop, c'est trop. Le marché de la Bastille est devenu le symbole d'un laisser-aller inacceptable. Entre saleté, rats et eaux stagnantes, c'est la dignité du citoyen qui est piétinée chaque jour. Il ne s'agit plus de simples manquements, mais d'un véritable scandale sanitaire. L'heure n'est plus aux constats mais à l'action ferme: nettoyer, contrôler, sanctionner. Car laisser perdurer une telle situation, c'est cautionner l'inacceptable.

Grande station d'eaux usées
195 millions de Da pour le renforcement
des capacités de relevage

La Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR) vient de franchir une étape cruciale dans la gestion des infrastructures urbaines en débloquant un budget de 195 millions de dinars. Cette enveloppe financière est destinée au renforcement des capacités de la station de relevage des eaux usées de la wilaya, à travers l'acquisition d'équipements de pompage de haute performance. Ce projet, dont le délai de réalisation est fixé à huit mois, s'inscrit dans une dynamique globale de mise à niveau, complétant ainsi la réhabilitation récente de la station d'épuration de Boumellal à Es-Sénia. L'enjeu est de taille pour la région, où près de 80 %

des eaux usées sont encore rejetées sans traitement, entraînant une pollution préoccupante par des bactéries, nitrates et solvants chimiques. Face à ce défi environnemental, la Direction des ressources en eau a inscrit dix nouveaux projets de stations d'épuration (STEP) afin de protéger durablement le littoral et les zones humides. Au-delà de la simple protection de la nature, l'Office national d'assainissement (ONA) mise désormais sur le traitement tertiaire pour transformer ces rejets en une ressource stratégique. Des études de maturation sont déjà lancées pour établir une carte de réutilisation des eaux épurées, adaptée aux spécificités de chaque

bassin hydrographique. L'objectif prioritaire est de satisfaire la demande agricole, qui absorbe environ 70 % des besoins en eau, tout en préservant les nappes phréatiques déjà fragilisées. Cette stratégie de valorisation se concrétise également sur le terrain par la relance de projets locaux d'envergure, à l'image de la station de Djefafila à Mers El Hadjadj, actuellement dans sa troisième phase de réalisation, ou encore du chantier de Béthioua. À terme, ce réseau renforcé de stations d'épuration constituera, aux côtés du dessalement, un pilier essentiel de la sécurité hydrique et du développement industriel et agricole de la wilaya d'Oran. R.L.

Pour libérer les espaces publics
Une offensive de grande
envergure à Bir El Djir



La commune de Bir El Djir connaît actuellement une accélération majeure de la lutte contre l'occupation anarchique du domaine public, une problématique qui pèse de plus en plus sur le quotidien des administrés. Sous l'impulsion directe des orientations du wali d'Oran, dont les instructions récentes visent à restaurer l'ordre urbain et l'esthétique de la ville, les services communaux, appuyés par les forces de la Sûreté nationale, ont multiplié les interventions de terrain. Cette opération de salubrité publique a ciblé les axes les plus névralgiques de la municipalité, où l'anarchie commerciale avait fini par s'imposer au détriment des droits des citoyens. Des artères emblématiques et fortement fréquentées, à l'image de la rue Cuba, du boulevard des Lions ou encore de l'imposante avenue des «90 mètres», ont été le théâtre d'un nettoyage rigoureux. Sur place, les équipes mobilisées n'ont laissé aucune place au compromis, procédant à l'enlèvement systématique des étals de fortune, des marchandises exposées sur le trottoir et des installations métalliques illégales qui forçaient les piétons à slalomer dangereusement entre les véhicules sur la chaussée. Au-delà de la lutte contre le commerce informel mobile, l'action des autorités s'attaque également à une forme de dépassement plus ancrée: l'extension illicite des commerces sédentaires. Au niveau du grand boulevard du quartier Millenium, les contrôles ont révélé de nombreuses infractions commises par des propriétaires de cafés et de magasins ayant annexé indûment l'espace public pour agrandir leur surface de vente ou de terrasse. Ces empiètements, qui défigurent le paysage urbain et entravent la fluidité de la circulation, font désormais l'objet de mises en demeure et de démolitions immédiates. Les responsables locaux soulignent que cette campagne ne se limite pas à un coup d'éclat ponctuel, mais s'inscrit dans une stratégie pérenne visant à améliorer durablement le cadre de vie à Bir El Djir. En réhabilitant la fonction première du trottoir — un espace de circulation sûr et accessible à tous — la commune entend faire respecter la réglementation en vigueur et décourager toute réinstallation. D'autres interventions sont d'ailleurs programmées dans les jours à venir pour couvrir l'ensemble des quartiers touchés par ce phénomène, confirmant la volonté de l'exécutif de ne plus tolérer aucune atteinte à l'intégrité de l'espace urbain. R.L.

A l'approche de l'Aïd
Le «henna» embellit les mains des femmes

A quelques jours de l'Aïd el-Fitr, les soirées prennent une atmosphère particulière dans plusieurs quartiers d'Oran. Dans les salons de coiffure comme dans les maisons familiales, une tradition ancestrale refait surface: l'application du henné. Entre discussions et odeur caractéristique de la pâte végétale, femmes et jeunes filles se retrouvent pour marquer à leur manière l'arrivée imminente de la fête. Pendant près d'une dizaine de jours précédant l'Aïd, les «hannayates», ces artistes spécialisées dans le dessin au henné, multiplient les rendez-vous. Certaines rejoignent les salons d'esthétique pour renforcer les équi-

pes, tandis que d'autres préfèrent travailler à domicile, se déplaçant de famille en famille. Dans plusieurs salons de la capitale de l'Ouest, l'activité s'intensifie particulièrement après la rupture du jeûne. Les clientes arrivent souvent en groupe, parfois accompagnées de leurs filles ou de leurs cousines. La soirée se transforme alors en véritable moment de préparation collective pour l'Aïd. «Les derniers jours avant la fête sont les plus chargés», raconte Radia, gérante d'un salon de coiffure au quartier Millenium. «Les femmes viennent surtout après le four. Certaines nuits, nous travaillons jusqu'à deux ou trois heures du matin pour ré-

pandre à toutes les demandes». Au fil du temps, les styles de henné ont considérablement évolué. Autrefois, les motifs restaient simples: une paume entièrement colorée ou un cercle au centre de la main. Aujourd'hui, les dessins sont devenus de véritables œuvres miniatures. Arabesques délicates, motifs floraux, lignes fines et entrelacées: les mains se transforment en toiles éphémères. Les dessins couvrent parfois toute la main, s'étendent vers le poignet ou remontent le long des doigts. Les hannayates puisent leur inspiration à la fois dans les motifs traditionnels et dans les nouvelles tendances diffusées sur les réseaux

sociaux. Cette évolution demande davantage de précision, mais aussi plus de temps pour chaque cliente. Kawter, une jeune hannaya, pratique cet art depuis cinq ans. Equipée de ses cônes de henné et de ses modèles, elle se déplace directement chez ses clientes, le plus souvent sur rendez-vous. «Je prends entre 300 et 500 dinars pour une main, selon le motif et le temps que cela demande», explique-t-elle. «Mais en général, ce n'est pas pour une seule personne. Quand j'arrive dans une maison, toute la famille veut faire le henné: la mère, les filles, parfois même les voisines».

Ain Tarik (Relizane)

Une initiative solidaire pour le petit Laith, appel aux dons toujours ouvert

Dans une belle démonstration de solidarité et de générosité, un bienfaiteur, que Dieu le récompense, a fait don d'une boîte de couches taille 6 et d'un paquet de lait «Celia» au profit du jeune Laith, dont l'histoire avait déjà été relayée par nos soins. L'enfant réside dans le complexe Al-Zbouja et continue d'avoir des besoins essentiels pour son quotidien. Cette initiative humanitaire a apporté joie et réconfort à la famille du petit Laith, tout en ouvrant la voie à davantage d'aides, car l'enfant a toujours un besoin urgent de couches de taille 6. Dans le cadre de cette démarche solidaire, un appel est lancé à toutes les personnes de bonne volonté pour contribuer à offrir des vêtements de l'Aïd au jeune Laith, afin que sa fête soit complète et qu'il puisse, lui aussi, partager la joie de cette occasion avec les autres enfants. Cet élan de générosité prend une dimension particulière en ce mois sacré de Ramadan, période de compassion et de solidarité, où les valeurs d'entraide entre membres de la communauté se révèlent avec force. Les autorités locales et la famille expriment leur gratitude envers le bienfaiteur et prient pour que son geste lui soit pleinement récompensé, tout en bénissant sa famille et ses proches. Elles appellent également tous ceux qui le peuvent à participer à cette action de solidarité et à multiplier les initiatives en faveur des enfants nécessiteux.

N. Ouadah

Daïra de Meghila (Tiaret)

Mise en service de sept projets de développement

Sept projets de développement ont été mis en service, récemment, dans les communes relevant de la daïra de Meghila, dans la wilaya de Tiaret, sur un total de dix projets dont a bénéficié cette collectivité locale, a indiqué, dimanche, le chef de daïra de Meghila, Ahmed Ouissi. M. Ouissi a précisé que les dix projets dont ont bénéficié les communes de Meghila, Sidi El-Hosni et Sebt ont été inscrits dans le cadre du programme du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (FGSCL) et du programme de soutien au développement économique et social pour l'année 2025, pour une enveloppe financière de 267,7 millions de dinars.

Il a ajouté que trois projets financés par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales ont concerné, notamment, la réhabilitation de l'ancien siège de la commune de Meghila, afin de l'utiliser pour des activités officielles et culturelles, la réalisation d'une route dans la commune de Sidi El-Hosni reliant le quartier Lariche Abdelwahab au stade communal, ainsi que l'ouverture d'une piste de 1,5 km reliant le centre de la commune de Sebt au douar Mekki, pour un coût total de 19,9 millions de dinars. Le même responsable a indiqué que quatre autres projets ont également été concrétisés dans le cadre du même Fonds, portant sur l'aménagement urbain de la rue 1er-Novembre, le revêtement des routes et la généralisation de l'éclairage public au douar El Goubab dans la commune de Sidi El Hosni. Ils portent également sur le revêtement d'une route de 4,5 km reliant le chemin de wilaya CW 1 aux douars El-Karch et Ouled El Miloud dans la commune de Sebt, ainsi que la réhabilitation de l'ancien siège, pour une enveloppe budgétaire globale de 144,7 millions de dinars. M. Ouissi a également affirmé que deux autres projets dans la commune de Meghila, consistant en la réalisation d'une route de 1,6 km reliant le centre de Meghila au douar El-Aouaïch et la réalisation d'un stade communal, seront réceptionnés prochainement.

Spécialisés dans le vol de biens publics

Démantèlement de deux réseaux criminels à Relizane

Par N. Ouadah

Les unités du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Relizane ont réussi, à travers deux opérations distinctes et qualitatives, à mettre fin aux activités de deux réseaux criminels spécialisés dans le vol de biens publics, avec l'arrestation de neuf individus et la récupération d'importantes quantités d'objets volés. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts continus, déployés par les services de la Gendarmerie nationale pour la protection des biens publics et privés et la garantie de la sécurité des citoyens. La première affaire, traitée par la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Relizane, a permis l'arrestation de cinq personnes, l'identification de trois autres suspects ainsi que la saisie du moyen de transport utilisé dans le crime et la récupération d'une quantité importante de poteaux métalliques appartenant à un projet de réalisation d'un pont ferroviaire. Cette

opération a été déclenchée suite à un signalement reçu via le numéro vert 1055, faisant état de la présence d'individus cagoulés procédant au vol de poteaux métalliques durant la nuit. Les éléments de la Gendarmerie nationale sont immédiatement intervenus en déployant une patrouille sur le terrain et en mettant en place un dispositif sécuritaire rigoureux, incluant la fermeture de tous les accès menant au lieu des faits, ce qui a permis l'arrestation de deux suspects sur place.

Les investigations ont également permis de repérer un véhicule stationné à proximité du lieu du vol, soupçonné d'être utilisé pour le transport des objets dérobés. Le conducteur a été interpellé et le véhicule saisi, avant d'être conduit au siège de la brigade pour approfondir l'enquête. En coordination avec le procureur de la République près le tribunal de Relizane, deux autres individus ont été arrêtés, tandis que trois complices ont été identifiés. Les perquisitions effectuées aux domici-

les des suspects ont conduit à la saisie de quantités importantes de poteaux métalliques. Dans une seconde affaire, traitée par la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Belhacel, un autre réseau criminel, composé de quatre individus, spécialisé dans le vol de poteaux électriques, a été démantelé. Les mis en cause ont été arrêtés et les moyens utilisés dans leurs activités criminelles, à savoir un véhicule touristique et un tracteur routier, ont été saisis. Selon les mêmes sources, et après l'achèvement de toutes les procédures légales, les personnes arrêtées seront présentées devant le procureur de la République près le tribunal de Relizane pour répondre des faits qui leur sont reprochés. Ces opérations illustrent la vigilance constante des services de la Gendarmerie nationale de Relizane et leur détermination à lutter contre toutes les formes de criminalité notamment celles portant atteinte aux biens publics et aux projets de développement.

APC de Mostaganem

Le maire tient la ville en otage et bafouille son développement

Par Charef Kassous

Mostaganem, cette ville dont on loue ses aspirations, son potentiel et ses atouts est en train d'avancer à reculons sur plusieurs aspects. Tous s'accordent à dire, aujourd'hui, que cette municipalité dont le statut de Daïra ne lui procure que peu de choses. Les citoyens de Mostaganem dont les ambitions sont compassées se retrouvent, ces dernières années, confrontés à une assemblée populaire communale démotivée sans perspectives de développement aucune. Ce mandat est considéré comme le pire des mandats de par la léthargie de ses responsables. Le maire, les membres de l'exécutif et les 14 délégués naviguent à vue. Le mandat tire

à sa fin et les élus n'ont encore presque rien démontré. Une APC qui gère le néant qui n'a jamais eu un plan d'action, qui est passé à côté de ses missions même les plus élémentaires. La réfection de la voirie, l'entretien du mobilier urbain, la maintenance des feux tricolores, la réparation des plaques de signalisation, l'organisation du trafic automobile, l'agencement des arrêts obligatoires et facultatifs des transports en commun, l'entretien des ponts, le ravalement des façades, la réfection des trottoirs, l'hygiène et l'environnement sont toutes ses missions qui ne s'accomplissent plus au niveau de la commune de Mostaganem. On a comme l'impression que cette APC est juste là pour être payée sans rien faire. Les citoyens de Mostaganem et à travers

Réalisation de 22 transformateurs électriques pour renforcer le réseau

Vingt-deux nouveaux transformateurs électriques ont été réalisés dans la wilaya de Mostaganem, afin de renforcer le réseau électrique et améliorer la qualité du service fourni aux citoyens, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la wilaya. La même source a précisé que ces opérations, qui ont également concerné l'extension du réseau électrique basse tension (BT) sur une distance d'environ 50 km, s'inscrivent dans le cadre des programmes préparatoires pour l'année 2026. Ces programmes comprennent aussi 20 nouvelles opérations visant à renforcer le réseau, garantir la qualité du service et répondre à la demande croissante, notamment durant les périodes de forte consommation, a-t-on indiqué. Ces réalisations viennent s'ajouter à celles concrétisées durant l'année 2025, qui ont porté sur la mise en service de 53 transformateurs électriques et l'extension d'un réseau électrique sur une longueur de 33 km. Les programmes actuels comprennent également 27 projets de réalisation de nouveaux réseaux électriques, 18 projets de restructuration des réseaux, 61 projets d'équipement de transformateurs électriques et 46 projets de remplacement de réseaux de moyenne tension (MT), pour une enveloppe financière globale estimée à 1 milliard 779 millions de dinars. Les autorités locales ont appelé les entreprises chargées de la réalisation à accélérer le rythme des travaux, améliorer la qualité des ouvrages et mobiliser une main-d'œuvre qualifiée, tout en accordant la priorité aux projets visant à améliorer les conditions de vie dans les zones rurales et éloignées.

les multiples pages des réseaux sociaux s'expriment, tous les jours, sur les incohérences de ces responsables qui les représentent. Oui en effet, nombreuses sont les pages qui interpellent le premier magistrat pour lui signifier leur mécontentement et même souvent leur désarroi tantôt pour l'état piteux de la voirie, tantôt pour des canalisations défectueuses, tantôt pour une fosse ouverte, ou les restes de travaux sur la chaussée inachevés ou un danger imminent etc... Faut-il signaler que la réaction des élus ce n'est pas l'inattention mais plutôt l'indifférence. Aujourd'hui il n'y a rien à espérer d'un maire qui n'a pas de vision et qui s'enferme sur lui-même. Un maire qui roule sans plan d'action, un maire qui n'a jamais daigné voir la réalité en face. Ce maire a omis la concertation sans parler de la démocratie participative et tient la ville et ses habitants en otage et assiège son développement. Les délégués au nombre de 14 avancent à reculons car depuis leur installation ces responsables n'ont rien apporté aux quartiers pour lesquels ils ont la charge. Pas la moindre action, pas de vision, pas d'initiative mais avec une paie mensuelle. Il est fort de constater qu'une ville comme Mostaganem voit ses ambitions bafouées par une équipe d'élus inaptés à la responsabilité. Mostaganem mérite mieux pour avancer dans ses aspirations de ville propre, organisée, moderne et agréable à vivre. Les habitants de Mostaganem regrettent amèrement que leur ville sombre dans le marasme et la médiocrité. Vivement la fin d'un mandat anachronique et carrément caduque.

Béjaia

Plus de 7.000 comprimés de psychotropes saisis à Kherrata

Par Hocine Smaïli

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes et plus particulièrement contre le trafic illégal de drogues et de substances psychotropes, la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Kherrata a réussi, durant le week-end dernier, à démanteler un réseau criminel composé de trois individus spécialisés dans le commerce de psychotropes. Selon la Sûreté de wilaya de Béjaïa, «la brigade mobile de la police judiciaire a interpellé un groupe de trois individus spécialisés dans le trafic de psychotropes et saisi plus de 7.000 comprimés ainsi qu'un véhicule de tourisme».

L'opération a été déclenchée suite à «l'installation d'un point de contrôle sur la Route Nationale n°9, à l'entrée des tunnels de Kherrata où une voiture de tourisme de marque Toyota, immatriculée dans le sud-est du pays, a été arrêtée avec à son bord deux individus, âgés de 32 et 63 ans », indique la même source. Après une fouille minutieuse du véhicule, «une quantité importante de psychotropes de type Prégabaline, estimée à 7.140 comprimés d'origine étrangère, a été saisie».



Les deux individus ont été immédiatement arrêtés et le véhicule a été saisi». «L'enquête a permis d'identifier une autre personne impliquée dans l'affaire, âgée de 31 ans, faisant déjà l'objet d'un mandat d'arrêt pour son implication dans une affaire similaire et après l'élaboration d'un plan minutieux, elle a été surveillée et arrêtée», précise la Sûreté de wilaya. Un dossier judiciaire a été constitué à l'encontre des trois individus arrêtés «pour possession, mise en vente, transport, stockage et approvisionnement de psychotropes

d'origine étrangère, susceptibles de nuire à l'économie nationale, dans le cadre d'un groupe criminel organisé», indique également la Sûreté de wilaya, qui ajoute que «deux des mis en cause ont été placés en détention tandis que le troisième est sous contrôle judiciaire».

Cette opération illustre l'engagement constant des forces de sécurité de Béjaïa dans la protection des citoyens et la lutte contre les réseaux criminels organisés notamment face au trafic de drogue qui devient un phénomène préoccupant.

Batna

Plus de 6 milliards de Da pour le secteur de l'action sociale et de la solidarité

Le secteur de l'action sociale et de la solidarité a bénéficié, dans la wilaya de Batna, au titre des programmes sectoriels de l'exercice 2026, de crédits totalisant 6,081 milliards de dinars, a indiqué, samedi, le directeur local de ce secteur, Djamel Hamitouche. Le même responsable a précisé, en marge de la célébration, à la maison de la culture Mohamed-Laïd Al Khalifa, de la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques, que ce financement, «illustratif de l'intérêt de l'Etat à cette frange de la société», a été inscrit au profit de la direction et des nombreuses structures qui lui sont rattachées en vue de la conduite de plusieurs opérations dont «l'étude, le suivi, la réalisation et de

l'équipement d'un pavillon d'hébergement de 60 lits au sein du centre spécialisé de protection de l'enfance».

Le montant alloué comprend également la couverture du paiement, par le secteur, de l'allocation sociale destinée aux personnes handicapées à 100 % (au nombre de 8.796 à Batna) ainsi que de l'allocation forfaitaire de solidarité au profit de 34.987 bénéficiaires. L

e même responsable a par ailleurs ajouté que le secteur a également bénéficié, cette année, d'un montant de 28,4 millions de dinars puisé du budget de la wilaya, destiné à financer plusieurs opérations, dont la réalisation de deux terrains de proximité, le premier au centre psychopéda-

gogique pour enfants déficients mentaux (Batna 1) et le second au sein du centre pour enfants assistés d'Aïn Touta.

La direction de l'action sociale et de la solidarité gère, dans la wilaya de Batna, 16 établissements dont 9 centres spécialisés, 2 établissements pour enfants en difficulté, un foyer pour personnes âgées, une maison de solidarité (dite «Dar El Rahma»), un service mobile d'assistance urgente et 2 écoles spécialisées, une pour les sourds et malentendants et une deuxième pour les malvoyants. Tous ces établissements sont situés, pour 11 d'entre eux, dans la ville de Batna, le reste dans les communes de Merouana, de Barika, d'Ar-ris et d'Ain Touta.

CFPA El-Meniaa

Vif engouement des jeunes pour la spécialité "grandes cultures"

Les centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) de la wilaya d'El-Meniaa ont enregistré un vif engouement des jeunes pour la spécialité "grandes cultures", ce qui reflète l'intérêt croissant pour la formation spécialisée afin de suivre la dynamique que connaît le secteur agricole dans la région, a-t-on appris jeudi de la direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP). Cet engouement a été enregistré grâce aux campagnes d'information et d'orientation organisées par la DFEP à travers la wilaya, dans le but d'inciter les jeunes désireux

d'exercer un métier dans le domaine de l'agriculture à s'orienter vers cette nouvelle spécialité adaptée aux exigences du marché du travail, a indiqué à l'APS, Noureddine Bada, enseignant et chargé du bureau d'orientation, des examens et des concours à la DFEP.

Cette spécialité compte actuellement 45 apprentis inscrits pour l'obtention d'un diplôme de Technicien supérieur (TS) au niveau du CFPA Chahid Brik Ahmed Benabdelkader (El-Meniaa-1), tandis que 13 apprentis présentent un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) au CFPA Chahid Benchham Mohamed de Hassi-Le-

fhal, a-t-il ajouté. Par ailleurs, la session de septembre 2025 a été marquée par la sortie de six (6) diplômés du CAP en grandes cultures, ayant suivi leur formation au CFPA El-Meniaa-1, selon le même responsable.

Cet intérêt croissant pour la formation en grandes cultures s'explique par la position de la wilaya d'El-Meniaa en tant que pôle agricole, notamment dans la céréaliculture et les cultures fourragères, et témoigne de la conscience des jeunes quant aux exigences du marché du travail en matière de main-d'œuvre qualifiée, a-t-on indiqué à la DFEP.

Bouira

Deux morts dans un accident de la route

Un tragique accident de la circulation routière s'est produit, dimanche, aux alentours de 18h, sur la route nationale numéro 5, à la hauteur du village Boulerbah qui dépend administrativement de la commune de Djebahia qui se trouve à quelque 18 km au cardinal nord du chef-lieu de la wilaya de Bouira.

L'accident a été causé par une collision violente entre un camion poids lourd et un véhicule touristique, causant la mort de deux (2) personnes d'une même famille répondant aux initiales de K.I et K.Y, âgés de 20 et 21 ans, selon la Protection civile. Les dépouilles mortelles des deux frères ont été transportées par les éléments de la Protection civile du poste avancé de la ville de Djebahia, vers la morgue de l'hôpital de Lakhdaria pour les procédures nécessaires.

TAIB HOCINE

Ghardaïa

Renforcement en cours de 24 km de la RN-107

Le tronçon de la RN-107 reliant les wilayas de Ghardaïa et El-Bayadh fait l'objet de travaux de renforcement sur un linéaire de 24 km, dans le cadre des efforts pour améliorer l'état du réseau routier et fluidifier la circulation, a-t-on appris lundi auprès de la direction des Travaux publics de la wilaya de Ghardaïa.

Le projet est réalisé en plusieurs lots, confiés à des entreprises spécialisées, a indiqué à l'APS le chargé de la gestion de la DTP, Omar Harbouche, en précisant que le renforcement d'un premier tronçon de 70 km de cet axe routier de 176 km entre les deux wilayas, avait été achevé dans le cadre de programmes antérieurs.

Les travaux actuels de renforcement sont menés depuis l'intersection avec la RN-1 jusqu'au point kilométrique 649, dans l'attente du lancement d'une autre opération sur 82 km, ainsi que l'élargissement de la chaussée de 5 à 7 mètres, afin de garantir une circulation fluide des véhicules, notamment les poids lourds, a-t-il ajouté. La RN-107 constitue un axe important reliant les wilayas du sud et contribue à la dynamisation de l'activité économique et agricole dans la région, estime M. Harbouche.

Djelfa

Vers le renforcement du secteur de l'éducation par 5 nouveaux CEM

Le parc des infrastructures du secteur de l'éducation dans la commune de Djelfa sera renforcé par cinq (5) nouveaux collèges d'enseignement moyen (CEM), actuellement en cours de réalisation à un rythme appréciable, a-t-on appris auprès de la Direction des équipements publics.

Ces établissements, ayant fait l'objet mercredi d'une visite d'inspection du wali de Djelfa, Djahid Mous, sont répartis à travers plusieurs grands ensembles d'habitations, notamment les cités « El-Ghabat », « El-Fosha », « Messaoudi Attia », « le pôle urbain de Berbih » et « Ben Saïd ». S'enquérant de l'état d'avancement de ces projets inscrits au titre du programme complémentaire de développement, le chef de l'exécutif local a insisté sur la nécessité de veiller à la qualité des travaux tout en accélérant la cadence de réalisation, afin de permettre leur réception avant la prochaine rentrée scolaire.

Selon les responsables de la Direction de l'éducation, ces projets revêtent une grande importance dans la réduction du problème de surcharge des groupes pédagogiques, au vu de l'extension enregistrée dans les grands pôles urbains.

Concours régional de récitation du Coran en langue de signes

Par une alliance remarquable entre ferveur religieuse et inclusion sociale, la capitale de la Meker-
ra a vibré, ce vendredi, au rythme d'une compétition inédite. Entre la piété gestuelle des sourds-muets et l'excellence académique de l'Université Djillali Liabès, la wilaya réaffirme son rôle de pôle du rayonnement coranique. Sous les coupes de la mosquée des Chouhada (cité Maqam), le silence n'était pas une absence, mais une forme supérieure d'expression. La Direction des Affaires Religieuses et des Waqfs a franchi un seuil historique en organisant la première édition du Concours Régional de Récitation du Coran en Langue des Signes. Cette manifestation, qui a réuni des candidats venus de six wilayas de l'Ouest, transcende la simple compétition pour devenir un acte de justice sociale. Ici, le Verbe ne se dit pas, il se dessine. Le jury, composé d'imams et d'experts en sémantique gestuelle, a dû évaluer l'indicible, la précision de la mémorisation allée à la fidélité de l'interprétation. Transmettre le sens profond des versets par le mouvement requiert une maîtrise où l'âme et le corps se confondent." Il s'agit d'intégrer pleinement les personnes à besoins spécifiques dans le tissu spirituel de notre nation", a souligné le responsable de l'administration organisatrice. L'ambition ne s'arrête pas là, forte du succès de cette édition, la wilaya envisage déjà une extension à l'échelle nationale, visant à institutionnaliser ce rendez-vous de la résilience et de la foi. En signe de reconnaissance de la dignité de ces participants, le premier responsable de l'exécutif Kamel Hadji a partagé avec les présents un lftar collectif, scellant ce moment de fraternité. Parallèlement à cette prouesse d'inclusion, l'Université Djillali Liabès a de son côté clôturé la deuxième édition de son prestigieux concours «Forsane El Koraan» (Les Cavaliers du Coran). Après quatre jours d'une émulation intellectuelle intense, le jury a rendu son verdict au sein d'un milieu universitaire de plus en plus attaché à la conciliation du savoir profane et de l'éthique spirituelle. Sur les 31 étudiants en lice, c'est l'étudiant Bachir Bouiadjra Mouad qui a décroché la plus haute distinction, suivi de près par Bousebaa Chaimaa. Ce concours témoigne de la volonté de l'institution universitaire de ne pas être qu'un lieu de transmission technique, mais un espace de culture globale où les valeurs nobles du texte sacré servent de boussole aux futurs cadres du pays. Le point d'orgue de ces deux manifestations sera atteint lors de la célébration de Laylat el-Qadr (la Nuit du Destin). C'est sous la lumière de cette nuit sacrée que les lauréats des deux concours seront officiellement récompensés. Entre l'université et la mosquée, Sidi Bel Abbès dessine ainsi le portrait d'une société qui avance sans laisser personne sur le chemin, où la mémorisation du Coran devient un vecteur d'excellence académique pour les uns et un pont vers l'autonomie et la reconnaissance pour les autres.

Marhoum

Les trois piliers de la métamorphose de Marhoum



A l'extrême sud de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, la commune de Marhoum s'engage dans une phase de mutation structurelle. Loin d'être une simple succession d'opérations techniques, le nouveau programme de soutien au développement social et économique dessine une stratégie de résilience face à l'enclavement, plaçant la dignité du citoyen au cœur de l'action publique. L'aménagement du territoire ne se limite pas à la pose de bitume; il s'agit de redonner une lisibilité spatiale à la cité. L'Assemblée Populaire Communale (APC) de Marhoum l'a bien comprise, en lançant la seconde tranche de l'aménagement urbain du chef-lieu. Avec une enveloppe de 15 millions de dinars (1,5 milliard de centimes), ce projet vise à rompre avec la ruralité subie pour transiter vers une urbanité maîtrisée. Cette quête de modernité s'accompagne d'une mise à niveau invisible mais vitale: la sécurisation des réseaux. En s'attaquant à l'obsolescence des conduites d'assainissement et en garantissant l'adduction en eau potable (AEP) des nouveaux lotissements, les autorités locales

répondent à un impératif de salubrité publique et de justice spatiale pour les nouveaux acquéreurs. Le sentiment de sécurité et la qualité de vie nocturne constituent des indicateurs majeurs du développement. L'investissement d'un milliard de centimes, dédié à la réhabilitation de l'éclairage public, dépasse la simple fonctionnalité technique; il s'agit de reconquérir l'espace public après le crépuscule, favorisant ainsi la mobilité des citoyens et la fluidité des échanges au sein du chef-lieu. Consciente que son avenir réside dans sa jeunesse, les responsables de la ville de Marhoum déploient des efforts notables pour optimiser les conditions de scolarisation. L'extension de l'école «Khalifaou Khalifa» et l'installation du chauffage central dans deux établissements primaires témoignent d'une volonté de sanctuariser le temps pédagogique contre les rigueurs climatiques de la steppe. De plus, l'acquisition d'un nouveau bus de ramassage scolaire vient pallier l'étalement démographique des zones éparses, garantissant ainsi le droit constitutionnel à l'éducation pour chaque enfant

de la commune, quelle que soit sa situation géographique. Parallèlement, le sport, puissant levier d'inclusion, n'est pas en reste avec la réhabilitation du stade de proximité de la cité Fonal, offrant un exutoire structuré aux énergies juvéniles. L'éloignement géographique de Marhoum par rapport aux grands centres hospitaliers du chef-lieu de wilaya impose une autonomie logistique accrue. L'acquisition programmée d'une ambulance médicalisée est un signal fort envoyé à la population, la distance ne doit plus être un facteur de vulnérabilité sanitaire. Enfin, l'installation de huit abribus modernisera l'interface entre le transporteur et l'utilisateur, structurant davantage la mobilité interurbaine. En somme, la trajectoire empruntée par la commune de Marhoum illustre un pragmatisme éclairé. En articulant infrastructures de base, services sociaux et équipements de proximité, les autorités locales ne se contentent pas de gérer l'urgence; elles posent les jalons d'un développement endogène capable de transformer cette zone steppique en un pôle de vie attractif et équilibré.

Lutte contre la criminalité à Sidi Bel-Abbès

Des résultats probants sur tous les fronts

Dans une conjoncture où la sécurité publique s'érige en rempart indispensable contre les mutations de la délinquance contemporaine, la Sûreté de wilaya de Sidi Bel-Abbès vient de rendre public un bilan opérationnel pour le mois de février, témoignant d'une vigilance accrue et d'une efficacité tactique remarquable. L'axe majeur de cette communication institutionnelle repose sur la neutralisation de flux substantiels de substances illicites. Les services opérationnels ont opéré une saisie de plus de 44 kg résine de cannabis (Kif traité), complétée par une interception de 34 grammes de cocaïne. Ces chiffres, bien qu'ils illustrent la persistance des vellétés des réseaux de trafic, soulignent surtout la capacité d'anticipation des forces de l'ordre. L'arsenal répressif s'est également porté

sur la menace insidieuse des substances psychotropes, avec la saisie de 2.800 unités et de 19 flacons de solutions hallucinogènes. Ces psychotropes, véritables fléaux pour la santé publique, font l'objet d'une surveillance millimétrée tant leur impact sur la criminalité de rue est corrélé à la consommation de ces substituts chimiques. Au-delà de la lutte contre les stupéfiants, l'activité policière a embrassé l'ensemble du spectre de la criminalité urbaine. Plus de 800 affaires ont été traitées avec célérité, couvrant une typologie criminelle variée notamment l'atteinte à l'intégrité physique et aux biens, cœur de la mission de protection des citoyens, la criminalité numérique, un domaine en pleine expansion où l'expertise technique de la Sûreté de Sidi Bel-Abbès s'affirme face à la dématérialisation

des délits. Cette efficacité se traduit par un chiffre éloquent, à savoir 936 individus appréhendés. Suite à des protocoles d'enquête rigoureux et conformément aux garanties procédurales, ces derniers ont été déférés devant les juridictions compétentes, réaffirmant ainsi la primauté de l'État de droit. L'institution policière ne conçoit pas son action dans l'isolement. En rappelant la disponibilité permanente de ses lignes d'urgence (1548, 17, 104) et le déploiement de l'application numérique «Allo Chorta», la Sûreté de Sidi Bel-Abbès réitère l'importance de la «police de proximité». À travers ce bilan, la wilaya de Sidi Bel-Abbès s'inscrit dans une dynamique de reconquête du terrain et de consolidation du sentiment de sécurité, s'adaptant avec résilience aux défis sécuritaires du XXIe siècle.

Sa liste sera annoncée ce soir

EN: Petkovic, l'oral tant attendu

Par Rachid B.

C'est ce soir, à partir de 21h, à la faveur d'une conférence de presse prévue à la salle des conférences « Mohamed Sellah » du stade Nelson Mandela de Baraki que le sélectionneur national Vladimir Petkovic annoncera la liste des joueurs retenus en perspective des deux rencontres amicales que disputeront les Verts en Italie, face au Guatemala le 27 mars 2026 à 20h30 au stade Luigi Ferraris de Gênes et face à l'Uruguay le 31 mars à la même heure à l'Allianz Stadium de Turin.

A cette occasion, Vladimir Petkovic s'exprimera pour la toute première fois depuis le 10 janvier dernier et l'amère élimination en quart de finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 pour annoncer son squad team pour les amicaux face au Guatemala et l'Uruguay. Seule certitude, ils seront au moins six joueurs à avoir pris part à la CAN au Maroc à ne pas être « concernés » par cette mini-tournée italienne.

Le gardien Oussama Benbot, les défenseurs Youcef Atal et Jaouen Hadjam, le milieu de terrain Ismael Bennacer ainsi que les attaquants Baghdad Bounedjah et Redouane Berkane ne figureront, en effet, pas sur la liste des Verts convoqués pour les deux rendez-vous de cette fenêtre internationale du mois de mars. Si les raisons de l'absence du keeper usmiste ainsi que des deux laté-



raux sont connues de tous, la reprise tardive du milieu du Dinamo Zagreb, trop court physiquement après une si longue convalescence ainsi que le rendement très moyen de l'attaquant d'Al-Wakrah paraissent, en parallèle, être des raisons assez logiques justifiant cette mise à l'écart (temporaire ?). Avec seulement trois buts inscrits en deux mois (face à Al-Shahania et Umm Salal), soit depuis son retour en club au lendemain du tournoi marocain, l'ancien sociétaire de la JS Kabylie n'a pas franchement marqué les esprits, loin de là. Avec une ultime fenêtre internationale au mois de juin, juste avant le Mondial, la semaine FIFA de cette fin d'hiver demeure, ainsi, la dernière avant que le staff technique ne se fixe définitivement sur le groupe à la tête duquel il compte traverser l'Atlantique. Aucune autre réflexion sur la présence d'untel ou d'un autre ne meublera

la parenthèse internationale pré-estivale, ultime étape amicale, avant le tournoi planétaire et l'entrée en lice tant rêvée face à l'Argentine de la légende vivante Lionel Messi. Pour avoir déjà vécu quatre phases finales de tournois majeurs (Coupe du monde 2018, Euro 2016 et 2021 avec la Suisse, CAN-2025 avec les Verts), le technicien bosnien mesure parfaitement la spécificité de cette dernière « étape amicale » avant de devoir trancher et dresser la liste finale, celle qui fera des éléments retenus des « mondialistes » qui seront, dès lors, en bonne place dans l'Histoire de l'Algérie du football.

Et c'est, principalement, le plus gros enjeu de cette trêve qui arrivera avec le printemps. Notamment pour ce qui a trait aux éléments qui seront convoqués pour la toute première fois chez les A, pour les blessés de longue durée dont la reprise est évoquée avec insistance ou encore pour ceux qui ont déçu au Maroc et qui tablent sur leurs performances en club pour retrouver la lumière de la sélection et faire éventuellement partie de la délégation qui s'envolera pour le Kansas début juin. Il y a, enfin, les « écartés » de la dernière minute avant le tournoi africain biennal et qui nourrissent toujours l'espoir de revenir dans un vestiaire qu'ils connaissent bien à l'image d'un Nabil Bentaleb patron de l'entrejeu lillois, d'un Amin Chiakha relancé par son prêt norvégien ou encore d'un Yacine Titraoui super performant en Belgique.

Finale tournoi «Radieuse ramadan-Foot»

Du beau football et du spectacle attendus

C'est aujourd'hui à partir de 17h00 que sera clôturé le 23ème tournoi traditionnel de football de proximité «Bahia-Foot». Cette manifestation se déroulera au complexe Reguig Abdelkader de Maraval où sera scrupuleusement respecté le protocole sanitaire.

Le président de la Radieuse, Kada Chafi et les anciennes gloires sportives ainsi que les invités de marque remettront les coupes aux vainqueurs des trois finales. Dans la catégorie U17, la finale se jouera entre les jeunes de Gambette et ceux du quartier Yaghmoracen. Chez les U19, l'équipe de Chtaïbo tentera de battre celle de Othmania.

Quant à la grande finale «Senior», elle mettra aux prises les jeunes de Sidi Chahmi et ceux de l'équipe de Canastel. Pour rappel, ce tournoi «Bahia-Foot» a regroupé 60 équipes dans la catégorie «Senior» et 40 équipes dans les catégories U19 et U17, avec une représentation nationale puisqu'il y eut des formations représentant les wilayas de Khenchela, Bordj Bou Arreridj, Chleff, Mascara, Mostaganem, Saïda et Témouchent. L'objet principal de cette manifestation est de créer la fraternité entre les jeunes algériens, leur éviter les maux sociaux et permettre la découverte de jeunes talents. C'est aujourd'hui à partir de 21h30 que sera clôturé le 29ème tournoi traditionnel de football de proximité «Ramadan-Foot».



Cette manifestation se déroulera au complexe Reguig Abdelkader de Maraval Oran.

Le président de la Radieuse, Kada Chafi et les anciennes gloires sportives telle que Belloumi, Kouici, Megharia, Mezouar, Benzerga, Fousi et le fils de l'ancien arbitre mondialiste notre cher regretté Hansal Mohamed ainsi que les autorités locales remettront les coupes aux vainqueurs des quatre finale. Dans la catégorie U11, la finale se jouera entre les jeunes de Maraval et ceux du quartier Manabir Sénia. Chez les U13, l'équipe de la rue de Mostaganem tentera

de battre celle de Othmania et u 16 une belle entre les jeunes de haï Oussama contre Hay et Badr, Quant à la grande finale «Senior», elle mettra aux prises les jeunes de Sig et ceux de l'équipe de boulanger et sûrement attirée beaucoup des spectateurs. Pour rappel, ce tournoi «Bahia-Foot» a regroupé 36 équipes dans la catégorie «Senior» et 34 équipes dans les catégories U11, U13 et U16. L'objet principal de cette manifestation est de créer la fraternité entre les jeunes algériens, leur éviter les maux sociaux et permettre la découverte de jeunes talents.

Ligue 1 Mobilis – MC Alger

Les adjoints de l'entraîneur Khaled Benyahia connus

La Direction du MC Alger a annoncé lundi que le nouvel entraîneur de l'équipe senior, le Tunisien Khaled Benyahia, sera assisté de deux collaborateurs pendant sa mission au « Doyen », qui s'étendra jusqu'à l'été 2027. Il s'agit de ses compatriotes Ahmed Ben Essahbi Haddad et El Hachemi Zelouz, qui le seconderont dans sa tâche, respectivement comme réparateur physique et en tant qu'analyste vidéo.

Le nouveau staff a entamé le travail dimanche soir, en dirigeant sa première séance d'entraînement juste après le F'tour, pour commencer à préparer l'accueil de l'USM Khenchela, mardi (22h00), pour le compte de la 24e journée du championnat. Benyahia vient remplacer le Sud-africain Rhulani Mokwena, qui avait présenté sa démission 24 heures plutôt, pour rejoindre le championnat libyen. La direction du MCA a expliqué son choix de confier les commandes techniques de l'équipe senior à Benyahia, plutôt qu'à un autre, par le fait qu'il connaît bien la maison et que son dernier passage au club a été couronné de succès, avec notamment un titre de champion d'Algérie et une Supercoupe. « Benyahia avait également atteint les quarts de finale de la Ligue des champions, faisant que son parcours avec nous ait été un des plus satisfaisant, d'où la décision de refaire appel à ses services », a-t-on ajouté.

"Zaki OneFoot" ou le combat d'un jeune sportif qui transforme l'handicap en force

Sur les réseaux sociaux, ses vidéos d'entraînement impressionnent des milliers d'abonnés. Travail intense, assiduité, rigueur... rien ne semble arrêter "Zaki OneFoot", ce jeune sportif qui combat avec une seule jambe. A 22 ans, "Zaki OneFoot", de son vrai nom Zakaria Guerroudji, s'est donné une mission: prouver que le handicap n'est pas un obstacle, mais une autre manière d'avancer.

Né avec une seule jambe, il a appris très tôt à transformer ce qui aurait pu être perçu comme un handicap en force. "J'aime repousser mes limites", dit-il. A l'âge de cinq ans, il reçoit sa première prothèse, une étape importante qui lui permet de gagner en mobilité et de découvrir le sport. Très jeune, il se passionne pour les arts martiaux et commence par pratiquer le judo.

"Ce sport m'a beaucoup apporté", confie-t-il, ajoutant qu'il lui a appris l'équilibre, la discipline et la confiance en soi. A 18 ans, il décide de se tourner vers une discipline plus intense: le kick-boxing. Depuis, les entraînements rythment son quotidien et nourrissent son ambition de progresser dans le monde du sport. "Je m'entraîne chaque jour que Dieu fait", affirme-t-il avec une détermination dans la voix et une lueur dans les yeux. Zaki ne se contente pas de s'entraîner.

Depuis deux ans, il partage son parcours sur les réseaux sociaux. A travers ses vidéos d'entraînement et ses messages de motivation, il a déjà rassemblé des milliers d'abonnés. Son objectif est clair: prouver qu'aucun obstacle ne peut arrêter la volonté. Zaki explique qu'il ne se considère pas comme une personne aux besoins spécifiques, mais comme quelqu'un qui possède des aptitudes et des compétences spécifiques. Aujourd'hui encore amateur, il nourrit une grande ambition: devenir un jour l'un des champions du handisport et montrer que la détermination peut dépasser tous les obstacles. Dans cette aventure, Zaki n'est pas seul.

Ses parents et son frère aîné sont ses premiers supporters. Leur soutien l'accompagne dans chaque entraînement et dans chaque étape de son parcours. Zaki continue ainsi d'avancer, dans la salle de sport de son quartier, comme sur les réseaux sociaux, avec un message simple: la différence peut devenir une force.

12 | Carrefour Pub

www.lecarrefourdalgerie.dz

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الديوان العمومي للمحضر القضائي

الأستاذ نقادي عبد الله

محضر قضائي لدى محكمة وهران

مجلس قضاء وهران

33 شارع عدة بن عودة بلاطو وهران

محضر تبليغ حكم عن طريق النشر

طبقا للإحكام 04/412 من ق.إ.م.اد

ويطلب من السيد: بنك المؤسسة العربية المصرفية الجزائرية أي بي سي بنك شركة ذات أسهم ممثل من طرف مديرها العام، العنوان: رقم 38 نهج الإخوة الثلاث بوعودو بئر مراد رايس الجزائر. ضد السيد سنوسي سليم، العنوان: 10 شارع ولد قارة سعيد وهران. بناءا على الحكم الصادر عن محكمة وهران بتاريخ 2025/06/30، القسم المدني رقم الفهرس 25/02645 رقم الجدول 2025/00565. بناءا على الإجراءات المتضمنة محضر تبليغ حكم اعتباري حضوري المحرر من طرفنا والمبلغ بتاريخ 2026/01/18. والذي تعذر علينا تبليغ المعني بالأمر أو من يقوم مقامه بسبب عدم تحديد رقم الباب فتركنا إشعار بالمرور في صندوق الرسائل الخاص به لكنه لم يستجيب لذلك تم إبلاغه بموجب رسالة موسى عليها تحت رقم: 02129528831. وعليه وبناءا على الأمر بالنشر في جريدة يومية الصادر عن رئيس محكمة وهران بتاريخ: 2026/03/09 تحت رقم: 2026/570 والقاضي: ناذن بنشر مضمون محضر تبليغ حكم اعتباري حضوري الصادر عن محكمة وهران القسم المدني المؤرخ في 2025/06/30 رقم الفهرس 2025/02645 و المؤرخ في 2026/01/18 المحرر من قبل المحضر القضائي نقادي عبد الله يطلب من بنك المؤسسة العربية المصرفية الجزائرية أي بي سي بنك شركة ذات اسهم الممثل بمديره العام ضد سنوسي سليم، الساكن ب 10 شارع ولد قارة سعيد وهران ، بجريدة يومية وطنية على أن تبقى نفقات النشر على عاتق طالبه. وأثباتا لذلك قمنا نحن الأستاذ نقادي عبد الله المذكور أعلاه بنشر هذا التبليغ بجريدة وطنية يومية وهذا طبقا للقانون.

المحضر القضائي

18.03.2026

الديوان العمومي للمحضرة القضائية لدى محكمة مستغاثم الأستاذة : بلحميتي عائشة

الكانن مكتبها بحي 400 مسكن طريق وهران عمار75 أ. مستغاثم/ الهاتف: 045.41.82.39

نشر مستخرج من قائمة شروط البيع

لبيع منقول بالمزاد العلني

و يطلب من السيد بورحلة فتيحة، العنوان : دوار بلحاج - عين النويصي – مستغاثم. بناءا على الحكم الصادر عن محكمة مستغاثم القسم المدني المؤرخ في 2025/01/20 رقم الفهرس 25/00335 الممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2025/04/28 تحت رقم 25/687. نسخة من الحكم المصحح الصادر عن محكمة مستغاثم القسم المدني المؤرخ في 2025/11/17. فهرس رقم 25/06308. وبناءا على خبرة الخبير الأستاذ بورحلة مصطفى و المودع بتاريخ 2024/09/18 تحت رقم 2024/563. نحن الأستاذة بلحميتي عائشة محضر قضائية لدى محكمة مستغاثم الكائن مكتبها بحي 400 مسكن طريق وهران عمارة- 7 أ. مستغاثم. نعلن عن بيع منقولات بالمزاد العلني وذلك يوم 2026/03/30 على الساعة 14:00 سا بمكتب المحضرة القضائية الكائن بالعنوان المذكور أعلاه على أن تكون المزادات بإيداع الأظرفة بمكتب المحضرة القضائية وذلك ابتداءا من تاريخ النشر إلى غاية 2026/03/29 على الساعة 16:30 سا. التعيين: مركبة من نوع: VP، الصنف : VHEVROLET، الطراز SAS8S، الرقم التسلسلي : LSGSA5883CY150347، الهيكل : CI، الطاقة: ESS، القوة: 04، عدد المقاعد : 5، رقم التسجيل : 2017-112-27 السنة الأولى للاستعمال : 2012. حيث جاءت الخبرة المنجزة من قبل الخبير بورحلة مصطفى و المودع بتاريخ 2024/09/18 تحت رقم 2024/563. حيث جاء في التقرير أن المركبة (السيارة) من نوع شيفرولي (تحمل رقم التسجيل 2017-112-27 بمبلغ 1.300.000,00 دج. شروط البيع :يسحب دفتر الشروط من مكتب الأستاذة القائمة بالبيع مع ملا تعهد و امضاءه من قبل المزاد-2.. تشمل الأظرفة المودعة الملف التالي : - شهادة ميلاد و شهادة الإقامة. نسخة من بطاقة الهوية إذا كان شخصا طبيعيا زائد نسخة من القانون الأساسي والسجل التجاري و هوية المسير إذا كان شخصا معنويا. دفتر الشروط مؤرخ ، مملوء و مصدق عليه من المتعهد بالإضافة إلى وصل أتعاب الشروط باسم المزاد. شيك بنكي بخمس مبلغ السعر الافتتاحي. يجب على المزاد تقديم عرض في ظرف مغلق غير مسمى و لا يحمل أي إشارة أو عبارة. يتم إيداع الأظرفة بمكتب الأستاذة القائمة بالبيع ابتداء من تاريخ النشر. يتم فتح الأظرفة بمكتب المحضرة القضائية القائمة بالبيع بالتاريخ المعن عنه عن طريق التعليق و النشر. إذا لم يحصل البيع في التاريخ المعين في الإعلان لنضع العروض أو قلة المزاديين ، يؤجل البيع لمدة خمسة عشر (15) يوما ، مع إعادة التعليق و النشر وفقا للمادة 707 أعلاه وخطر المحجوز عليه بتاريخ البيع . يتم إرجاع مبلغ الخس المودع بشيك في حالة عدم رسو المزاد على المزاد و لا يتم استرجاع المبلغ للمزاد المتخلي أو المختلف . يلتزم الراسي عليه المزاد برفع المنقولات بمجرد تحويل أموال إلى الحساب كما يقع على عاتقه تحمل جميع مصاريف نقل المنقول. يلتزم الراسي عليه المزاد بإخذ المنقول و توابع في الحالة التي يوجد عليها يوم المزاد العلني دون ضمان أو رجوع على أي جهة أو جهة أخرى بسبب الخطأ أو العيوب الخفية. أي طرف لا يحتوي على الشروط المنصوص عليها بعد ملغي و لا يؤخذ بعين الاعتبار مع إمكانية منح مهلة لاتمام الملف الإداري. دفتر الشروط و المصداقات الراسي يسحب من مكتب الأستاذة محضرة قضائية في مقابل مبلغ 3000 دج . يصير الراسي عليه المزاد مالكا للمنقول (دون القاعدة التجارية و دون الحق في الإيجار) و هذا بمجرد رسو المزاد عليه كما يصبح مالكا له و حائزا له حيازة حقيقية و قطعية تجارية له حق الانتفاع به ابتداء من تاريخ رسو المزاد عليه و دفع المبلغ كاملا و المصاريف و الرسوم المستحقة. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه.

المحضرة القضائية

18.03.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مجلس قضاء : غليزان

محكمة : وادي اريهو

القسم : شؤون الأسرة

باسم الشعب الجزائري

حكم

رقم الجدول : 25/01361

رقم الفهرس: 25/02232

تاريخ الحكم: 2025/12/01

بالجلسة العلنية المنعقدة بمقر محكمة وادي اريهو. بتاريخ : الأول من شهر ديسمبر سنة الفين وخمسة وعشرون برناسة السيد (5): ملعب حنان قاضي، وبمساعدة السيد (5): عصون زهية أمين ضبط ويحضور السيد: قفوش عبد الرحمان وكيل الجمهورية. صدر الحكم الاتي بيانه بين السيد (5): جربوبي الحاج ولد الحبيب مرجع حاضر العنوان : دوار أولاد حدة حمري. المباشر للخصومة بنفس ضد: مرياح محجوبة ابنة عبد القادر مرجع ضده حاضر المباشر للخصومة بواسطة الأستاذ (5) : العربي حمزة في إطار المساعدة القضائية. جربوبي عابد مرجع ضده حاضر، العنوان : دوار أولاد حدة حمري المباشر للخصومة بنفسه. جربوبي عبد القادر مرجع ضده حاضر العنوان : دوار أولاد حدة حمري المباشر للخصومة بنفسه. السيد وكيل الجمهورية حاضر والقاضي في منطوقة بما يلي:

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا حضوريا ابدانها: في الشكل : قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة في الموضوع : إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع عن محكمة الحال قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2025/06/02 فهرس رقم 25-1129 وبالتبعية المصادقة على تقرير الخبرة المنجزة من طرف الخبير الطبي المذكورة مفتاح خيرة المختصة في الأمراض العقلية والنفسية والمودع بتاريخ 2025-06-12 رقم إيداع 25/204 ، وبالتنتيجة الحكم بالحجر على المدعى عليها مرياح محجوبة المولودة في 1940-12-23 بجديوية ابنة عبد القادر وجربوبي فاطمة ، مع تعيين المدعى جربوبي الحاج بصفته ابنها مقدما عليها لرعايتها والقيام بشؤونها ، مع أمر ضابط الحالة المدنية المختص بالتأشير على هامش عقد ميلاد المحجور عليها بمنطوق الحكم القاضي بفتح التقدير ، مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم في إحدى الجرائد اليومية للإعلام . وتحميل المدعى المصاريف القضائية للدعوى الأصلية وإعادة السير فيها والمقدرة بتسعمائة دينار جزائري 900 دج ومصاريف الخيرة المقدرة بخمسة آلاف وخمسمائة دينار 5500 دج. بذأ صدر هذا الحكم والفصح به جهازا في اليوم وال الأستاذ ور والحية المذكورين أعلاه ، وأمضى لصحته كل من الرئيس وأمين ضبط

المحضر القضائي

18.03.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الأستاذ محلي سيد أحمد عبد الكريم

محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان

MaitreMEHALI SIDAHMED A.KRIM

شارع تزغات جيلالي عمارة 05 وادي رهيو

الهاتف: 040.61.99.50

مستخرج من قائمة شروط البيع

بتاريخ الخامس عشر من شهر مارس سنة الفين وستة وعشرون طبقا لنص المادة 737 وما يليها من قانون الإجراءات المدنية والإدارية.نحن الأستاذ محلي سيد أحمد عبد الكريم محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان الكائن مقر مكتبه بشارع تزغات جيلالي عمارة رقم 05 وادي رهيو. بناءا على طلب السادة وهم : حمادية عبد الكريم ولد عبد القادر والسيدة حمادية جميلة بنت عبد القادر. الساكنون : ببلدية وادي اريهو. قمنا بتحرير قائمة شروط البيع لبيع العقار ملك : للمرحوم حمادية عبد القادر. وفق البيانات التالية

بناءا على السند التنفيذي الحكم الصادر عن محكمة وادي اريهو القسم العقاري بتاريخ 2024/07/03 رقم الفهرس 24/01741 رقم الجدول 24/01196 المؤيد والمعدل بقرار الصادر عن مجلس قضاء غليزان الغرفة العقارية بتاريخ 2024/12/29 رقم الفهرس 24/02062 رقم القضية 24/01536 والممهور بالصيغة التنفيذية.تعيين العقار محل البيع: شقة من نوع F3 تقع ببلدية وادي اريهو حي 140 مسكن اجتماعي العمارة D3 الطابق الأول يمين مسكن رقم 03 تبلغ مساحتها 65.64 متر مربع قسم 45 مجموعا ملكية رقم 43 قسم رقم 03. الثمن الاساسي : حدد الثمن الاساسي الذي يباع به العقار في المزاد العلني حسب الخبرة المنجزة من طرف الخبيرة حمامة أمة بـ 4.266.600,00 دج (اربعة ملايين ومائتان وستة وستون ألف وستمائة دينار جزائري). بعد ايداع قائمة شروط البيع بالمزاد العلني لدى كتابة ضبط محكمة وادي اريهو بتاريخ 2026/03/12 تحت رقم 460. حددت جلسة الاعتراضات بتاريخ 2026/03/23 على الساعة 13:30 بعد الزوال بمكتب الرئيس. إثباتا لما تقدم حررنا هذا المحضر طبقا للمادة 737 ، 748 ، 749 من القانون ا م ا ليمت نشره في الجريدة وتعليقه على لوح إعلانات المحكمة مع كافة التحفظات ، حررنا المحضر الحالي في اليوم والشهر والسنة والمذكورين اعلام الكل طبقا للقانون.

المحضر القضائي

18.03.2026

مكتب الأستاذة بوجرفة أمال موقفة بولاية وهران

حي الوفاء توسعة 510 مسكن عمارة 32 قطعة رقم : 05 حي

العقيد لطفي

اعلان عن بيع حقوق القصر بالمزاد العلني

بتاريخ السادس والعشرين من شهر مارس عام الفين وستة وعشرين 2026/03/26 على الساعة 14h00 زوالا سيتم البيع بالمزاد العلني لحقوق عقارية مشاعة ملك للقصر المذكورين ادناه كالآتي: يطلب من السيدة أحمد بلحاج أسية بنت أحمد، الساكنة بـ 114 حي الحبيب محمد المستقبل رقم 01 بئر الجير، وبموجب إذن بالتصرف في حق القصر الصادر عن مجلس قضاء وهران محكمة فلاوسن، رئيس قسم شؤون الأسرة بتاريخ 20 أكتوبر 2025، رقم الترتيب: 25/4237، يتضمن بيع حقوق عقارية ملك للقصر : بوقنطار رانيا بنت عبد العزيز المولودة في 22 ماي 2012 بـ وهران، والقاصر بوقنطار شوقي سعيد ولد عبد العزيز، المولود بتاريخ 22 مارس 2014 بـ وهران القاصر بوقنطار آية بنت عبد العزيز المولودة بتاريخ 29 جويلية 2017 بـ بئر الجير (وهران) الحقوق عقارية مقدرة بنسبة 64/28 جزء في الشيا من الأماكن ذات الطابع السكني الكائنة بـ وهران في الأمير، شارع الرقيب ميزوني، قسم 136، مجموعة ملكية رقم 38 عمارة رقم : 11، الطابق الثاني الباب G، تتمثل في شقة سكنية ضمن عمارة ذات ملكية مشتركة، تحتوي على ثلاث (03) غرف مطبخ حمام مرحاض، روائين غرابة مبهلات تقدر مساحتها الإجمالية ستة وخمسين مترا مربعا وثلاثين ديسمترا مربعا (56,33م²) وبنسبة 39,40/1000 من الأجزاء المشتركة للقطعة رقم : 09، حسب الجدول الوصفي للتقديم المشهر بالمحافظة العقارية بـ وهران، بتاريخ 12 مارس 1984، مجلد: 1997، رقم: 30. الإطلاع على دفتر الشروط يتم بالمكتب المذكور أعلاه

الموقفة

18.03.2026

المكتب العمومي للتوثيق الأستاذة

نايت سيدي أحمد ربيعة 3569

09 نهج جلاط الحبيب وهران

حل

المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية

المحدودة المسماة: كريستالينا

المقدر رأسمالها: 100.000.00 دج.

الكانن مقرها الاجتماعي بـ وهران بئر الجير، حي خميستي، المجمع السكني رونيسونس تجزئة 02 رقم 06

المقيدة بالسجل التجاري رقم 09 ب 0111034-31/00 بتاريخ 25 أوت 2009

رقم التعريف الجبائي: 000931011103452

بموجب عقد حرر بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ 12 مارس 2026، المسجل في أوانه تم حل المؤسسة المذكورة حلا مسبقا ابتداءا من تاريخ 15 مارس 2026 مع تعيين السيد معلم محمد مصفيا لها. تم إيداع نسختين من هذا العقد لدى المركز الوطني للسجل التجاري بـقديل.

للإعلان/ الموثقة

18.03.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية.

الديوان العمومي للمحضر القضائي.

الأستاذة تلي خديجة.

محضرة قضائية لدى محكمة وهران.

اختصاص مجلس قضاء وهران.

الذي مكتبها بحي ليسكير عمارة E01 رقم 06 وهران.

الهاتف: 0799.74.44.93

إعلان جلسة لبيع عقار بالمزاد العلني / الجريدة

نحن الأستاذة تلي خديجة محضرة قضائية لدى محكمة وهران المقع أدناه الكائن مكتبها بحي ليسكير عمارة E01 رقم 06 وهران. لصالح: البنك الوطني الجزائري وكالة وهران 951، العنوان: وكالة 951. ضد السيد شريف ميلود عبد العزيز، العنوان: البرج أ بـ وهران، حي ابن رشد على واجهة نهج الصخور LES FALAISES المعروف باسم باهية سنتر. طبقا للمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. وبموجب عقد رهن رسمي الصادر بتاريخ 2010/07/06 تحت رقم الفهرس 2010/341 عن الأستاذة بجوي فاطمة موقفة بـ وهران و المهور بالصيغة التنفيذية. وبناءا على: محضر ايداع قائمة شروط البيع بتاريخ 2026/01/11 جلسة بيع يوم: 2026/04/14 على الساعة 14 سا 400 زوالا بمقر محكمة فلاوسن. والعقار متمثل في أموال عقارية تابعة لعقار البرج أ بـ وهران، حي ابن رشد المعروف LES FALAISES على واجهة نهج الصخور باسم باهية سنتر تتمثل في شقة فاخرة تقع بالطابق التاسع والعشرين (29) على مسار مدخل العقار، مطلة على على واجهة نهج الجرف LES FALAISES والمطلة أيضا على طريق داخل العقار والمكونة من قاعتين للجلوس، صالون ثلاث غرف، ثلاث غرف مع حمام، مطبخ و ملحقات. تقدر مساحتها الخاصة بـ 397,87 م² ونسبة 1413/100.000 من الأجزاء المشتركة للعقار هذه الشقة تشكل القطعة رقم 279. وتم افتتاح البيع بمبلغ 67.000.000,00 دج سبعة و ستون مليون دينار جزائري. وكما حددت جلسة للنظر في البيع يوم 2026/04/14 على الساعة 14 سا 400 زوالا بمحكمة فلاوسن. على من يريد الاطلاع على دفتر الشروط يتصل بمكتب الأستاذة تلي خديجة الكائن بالعنوان المذكور أعلاه أو بأمانة ضبط محكمة فلاوسن.

المحضرة القضائية

18.03.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية.

الديوان العمومي للمحضر القضائي.

الأستاذة تلي خديجة.

محضرة قضائية لدى محكمة وهران.

اختصاص مجلس قضاء وهران.

الذي مكتبها بحي ليسكير عمارة E01 رقم 06 وهران.

الهاتف: 0799.74.44.93

إعلان جلسة لبيع عقار بالمزاد العلني / الجريدة

نحن الأستاذة تلي خديجة محضرة قضائية لدى محكمة وهران المقع أدناه الكائن مكتبها بحي ليسكير عمارة E01 رقم 06 وهران. لصالح: البنك الوطني الجزائري وكالة وهران 951، العنوان: وكالة 951 وهران 951. ضد السيد شريف فايزة، العنوان: البرج أ بـ وهران، حي ابن رشد على واجهة نهج الصخور LES FALAISES المعروف باسم باهية سنتر. طبقا للمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. وبموجب عقد رهن رسمي الصادر بتاريخ 2010/08/22 تحت رقم الفهرس 2010/428 عن الأستاذة بجوي فاطمة موقفة بـ وهران و المهور بالصيغة التنفيذية. وبناءا على: محضر ايداع قائمة شروط البيع بتاريخ 2026/01/11 جلسة بيع يوم: 2026/04/14 على الساعة 14 سا 400 زوالا بمقر محكمة فلاوسن. والعقار يقع في برج أ بـ وهران، حي ابن رشد المعروف LES FALAISES على واجهة نهج الصخور باسم باهية سنتر تتمثل في شقة فاخرة تقع بالطابق السادس والعشرين (26) على مسار مدخل العقار، مطلة على طريق داخل العقار والمكونة من قاعة جلوس، صالون، غرفتين، غرفة مع حمام، مطبخ و ملحقات. تقدر مساحتها الخاصة بـ 195,30 م² ونسبة 694/100.000 من الأجزاء المشتركة للعقار هذه الشقة تشكل القطعة رقم 269. وتم افتتاح البيع بمبلغ 33.000.000,00 دج ثلاثة و ثلاثون مليون دينار جزائري. وكما حددت جلسة للنظر في البيع يوم 2026/04/14 على الساعة 14 سا 400 زوالا بمحكمة فلاوسن. على من يريد الاطلاع على دفتر الشروط يتصل بمكتب الأستاذة تلي خديجة الكائن بالعنوان المذكور أعلاه أو بأمانة ضبط محكمة فلاوسن.

المحضرة القضائية

18.03.2026

À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convientra parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.

Contacter N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.



المكتب العمومي للتوثيق الأستاذة

نايت سيدي أحمد ربيعة 3569

09 نهج جلاط الحبيب وهران

توسيع الغرض الاجتماعي

المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة

المسماة: الهلال الشامي

الكانن مقرها الاجتماعي: ولاية وهران، دائرة الساناية بلدية سيدي الشححي حي الياسمين المجمع السكني 72 مسكن القطعة رقم C03 بلوك 03 الطابق الأول الجهة اليسرى، رقم 04 المقدر رأسمالها: 100.000.00 دج

المقيدة بالسجل التجاري رقم 21 ب 1123886-31/00-1123886

بموجب عقد حرر بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ 16 مارس 2026، المسجل في أوانه، تم توسيع الغرض الاجتماعي بإضافة الأنشطة التالية: 105107 صنع معدات الرفع والحل معدات الصناعات الخفيفة والسكك الحديدية 105110 صناعة التجهيزات والمعدات غير التجهيزات الحاسبة 105113 صنع تجهيزات التهوية وتجهيزات التبريد الصناعي - 105201 صناعة الماكينات الفلاحية 105202 صنع أدوات آلي، البات ميكانيكية، الأعضاء الميكانيكية (بما في ذلك عكاز التلحيم) 105213 صنع الآلات الأخرى لأغراض الفلاحة 105216 صناعة الآلات الأوتوماتيكية لبيع المنتجات 105504 صناعة الآلات الصغيرة للتزيكيب والإدارة الكهربائية 105508 صناعة الأجهزة الكهربائية والإلكترومنزلية المختلفة 105704 صناعة التجهيزات والتوريدات الصناعية 105705 صناعة التجهيزات والبرامج المعلوماتية الترميز نشاط منظم 105706 صناعة أجهزة وآلات الطباعة. ونتيجة لما ذكر أعلاه تم تعديل القانون الأساسي للمؤسسة وخاصة المادة (02) منه. تم إيداع نسختين من هذا العقد لدى المركز الوطني للسجل التجاري بـقديل.

للإعلان/ الموثقة

18.03.2026

مكتب التوثيق لدى

الأستاذ العربي الشريف ميلود

بمغنية شارع الجنوب رقم 01

إعلان عن بيع بالمزاد العلني

يعلم الموثق الممضي أسفله بأنه سيقام بمكتبه المذكور أعلاه إجراءات البيع بالمزاد العلني لحقوق القاصرة بن صالح وسام بنت بلخير المزدادة بـ وهران بتاريخ 27 أوت 2007، وذلك برعاية وليتها أمها السيدة شعشعوش نوال بنت العربي، لبيع حقوقها العقارية المقدرة ب : 128/07 جزء من عقار معد للسكن كائن ببلدية صبرة الحامل الرقم 11 من مخطط الخصوصي لتجزئة الحي الشرقي مساحتها 294م²، حدودها شمالا القطعة رقم 10، جنوبا: الطريق، شرقا: القطعة رقم 13 ، غربا القطعة رقم 09 كما سيقام هذا البيع بمكتب التوثيق المذكور أعلاه يوم 2026/04/02 ابتداءا من الساعة الثامنة صباحا.

الموثق

18.03.2026

Alger

La diva de la chanson andalouse Zakia Kara Terki anime un concert



Un concert prolifique de musique andalouse a été animé, lundi au Théâtre national "Mahieddine-Bachtarzi" à Alger, par la diva de ce genre savant, Zakia Kara Terki, devant un public recueilli. Vêtue d'un ensemble en soie noire, orné de strass argentées, la cantatrice à la voix suave a entonné, mandole à la main, une quinzaine de M'dihs, aroubi et autres classiques de la musique andalouse, dans les modes Araq, Sika, Raml El Maya et Moual des écoles Senâa d'Alger et Gher-nati de Tlemcen.

Invitant le public à une randonnée onirique dédiée à l'évocation de la joie de se retrouver, l'amour, la célébration de l'autre et du partage, l'artiste a interprété, entre autres pièces, "Alguet ana khoudet", "Ma teftaker", "Ya men dara", "Koulliftou bi badri", "Dir

el oqar " et "Hanina", pour conclure dans la cadence ternaire du berouali avec quelques kh'lasset.

Dans le lyrisme poétique des différents titres consacrés à travers les siècles par les grands maîtres et poètes de cette musique savante, la chanteuse était soutenue par son orchestre formé d'ancien musiciens chevronnés, avec notamment, Mohamed Said Belkhier au piano, Salim Bradaï et Djamel Kebladj aux violons altos, Krimou au banjo, Moulay Tidjani à la derbouka et Kamel Si Saber au tar.

Savourant tous les moments du spectacle dans la délectation, le public a interagi avec la cantatrice, durant le récital et à l'issue de la soirée, la remerciant avec des salves d'applaudissements et des youyous nourris.

Longtemps imprégnée par l'Ecole Gharnati de Tlemcen,

Zakia Kara Terki s'est établie à Alger en 1978 pour se fixer pour unique objectif, la maîtrise des contenus savants de l'Ecole Sannâa, rejoignant, pour ce faire, l'association "El Djazairia El Mousiliya" puis en 1980, celle d'"El Fakhardja" où elle eut comme professeur, El Hadj Hamidou Djaïdir (1923-2004).

En 1996, elle forme son propre orchestre et s'investit totalement dans une carrière solo, comptant depuis, sept opus qui englobent les contenus des écoles de Tlemcen et d'Alger.

Organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le concert de musique andalouse, animé par Zakia Kara Terki a été programmé par le TNA dans le cadre de son programme d'animation des soirées du mois sacré du Ramadhan.

Concours «Chevalier du Coran» et «Chevalier de l'Adhan» à Béchar Lancement de la première édition

La première édition du concours de wilaya «Chvalier du Coran» pour le meilleur récitant et «Chevalier de l'Adhan» pour le meilleur muezzin a été lancée, dimanche à la salle polyvalente de jeunes de la ville de Mamounia (wilaya de Mascara).

Cette manifestation, organisée à l'initiative du comité de wilaya du Croissant Rouge algérien (CRA), en coordination avec la Direction des Affaires religieuses et des Wakfs, connaît la participation de 50 enfants âgés entre 9 et 14 ans, représentant différentes communes de la wilaya. La compétition comprend deux volets, à savoir la récitation et la psalmodie du Saint Coran selon les règles correctes du tajwid, ainsi que l'appel à la prière (adhan) exécuté selon les maqâms arabes et avec une bonne performance vocale, ont indiqué les organisateurs. Un jury spécialisé composé d'imams, d'enseignants coraniques, d'enseignants muezzins et de spécialistes des maqâms arabes, est chargé d'évaluer les participants, a indiqué la même source, ajoutant que l'annonce des trois premiers lauréats est prévue dans la nuit du 27e jour du mois de Ramadhan, à l'occasion de la célébration de la Nuit du Destin (Laylat Al-Kadr). La cérémonie de proclamation des résultats sera également marquée par l'organisation d'activités religieuses et intellectuelles, notamment des madihs et des chants religieux interprétés par la troupe de la commune de Mamounia, ainsi qu'une conférence religieuse donnée à cette occasion. L'organisation de ce concours s'inscrit dans le cadre du programme spécial du mois de Ramadhan établi par le comité de wilaya du Croissant Rouge algérien. Ce programme comprend également l'organisation d'activités religieuses, intellectuelles et artistiques au profit des résidents des établissements pour personnes âgées de Mascara et Sig, ainsi que de l'établissement pour l'enfance assistée «El-Amel» à Tighennif, ajoute la même source.

Alger

Tomber de rideau sur la 6e édition du Festival du chant religieux des jeunes

La cérémonie de clôture de la 6e édition du Festival du chant religieux des jeunes a été organisée, lundi soir à Alger, marquée par l'annonce des lauréats dans les différentes catégories du concours ayant regroupé diverses troupes d'Inchad de la wilaya d'Alger.

La cérémonie s'est tenue au Palais des expositions des Pins maritimes dans le cadre du programme d'animation des soirées du Ramadhan 2026, en présence d'un représentant du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, du directeur de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs de la wilaya d'Alger, Mohamed Lamine Saad, de la directrice de la Culture de la wilaya d'Alger, Yamina Bendaoud, ainsi que de cadres d'établissements de jeunesse.

S'exprimant à cette occasion, M. Saad a indiqué que ce festival se veut une "tribune de mise en valeur des jeunes talents dans

le domaine de l'Inchad, leur permettant d'exprimer à l'unisson l'identité de l'Algérie".

C'est également un moyen d'"encourager les jeunes à s'impliquer dans les initiatives nationales", a-t-il ajouté, qualifiant les mounchidine algériens d'"ambassadeurs de l'Algérie en tout lieu".

Les troupes qualifiées pour ce prime final ont livré leurs prestations devant un jury, présidé par Smail Hadj Kouider, secondé par Réda Brahim et Nadji Raïd.

Dans la catégorie des plus de 16 ans, le premier prix de la meilleure interprétation est revenu à la troupe du Centre culturel Aïssa-Messaoudi d'Hussein Dey, le deuxième à la troupe "Ranim" de la Maison de jeunes de Kouba et le troisième prix à la troupe "El Hanadjer Edhahabia" de Zeralda.

Dans la catégorie des moins de 16 ans, la troupe "Anadel Hammamet" a décroché le premier prix de la meilleure interprétation, alors que le deuxième prix est

revenu à la troupe "El Ihssan" de Rouiba, relevant des Scouts musulmans algériens (SMA), et le troisième à la troupe de l'association "Ranim".

Cette édition a aussi été marquée par la remise de prix d'excellence aux troupes participantes dans diverses catégories comme la créativité artistique, la performance collective et individuelle et les voix montantes, en plus du prix de la meilleure tenue traditionnelle du patrimoine algérien et du prix de la meilleure tenue pour le Ramadhan.

Cette 6e édition du Festival du chant religieux des jeunes (18 février-16 mars) a été organisée sous l'égide du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la Jeunesse, Mustapha Hidaoui, et du ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, à l'initiative de la direction de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs de la wilaya et de la Ligue d'animation du temps libre des jeunes.

Dar Bachtarzi

L'âme musicale de la Casbah retrouve son écrin



Au cœur de la Basse Casbah, à quelques pas de la mosquée Ketchaoua, une demeure historique renoue avec sa vocation légendaire. Dar Bachtarzi, autrefois haut lieu de répétitions dans les années 1920 pour des maîtres tels que Mahieddine Bachtarzi ou Hadj M'hamed El Anka, a retrouvé un second souffle après sa restauration. Désormais sous la tutelle de l'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, cet espace intimiste s'impose comme un sanctuaire dédié à la valorisation du patrimoine algérois.

Dans la salle principale, l'élégance des tables en cuivre ciselé et le rouge profond des soieries recréent l'atmosphère feutrée des intérieurs d'antan, offrant un cadre authentique aux soirées ramadanesques. Depuis le début du mois sacré, la maison vibre chaque soir au rythme des noubas andalouses, attirant un public de passionnés et de curieux. Lundi dernier, sous la direction de l'artiste Abdelmalek Degha, les mélodies séculaires ont résonné entre les murs blanchis à la chaux, transportant l'assistance dans un moment suspendu.

Pour les habitués comme Karim Benyahia ou les habitants du quartier, ces concerts ne sont pas de simples représentations : ils ravivent une mémoire collective précieuse, rappelant l'époque où le chaâbi et l'andalou animaient chaque ruelle de la vieille cité après l'Iftar.

Au-delà de la nostalgie, Dar Bachtarzi s'inscrit dans une dynamique de transmission. Si le rez-de-chaussée célèbre la musique savante, les étages supérieurs, gérés par la Chambre de l'artisanat, complètent cette immersion dans le savoir-faire algérois. En mêlant ainsi préservation du bâti et création artistique vivante, la demeure devient un symbole fort de la renaissance de la Casbah. Entre improvisations magistrales et refrains repris en chœur, les visiteurs quittent les lieux avec la certitude que ce foyer culturel restera, pour les générations futures, le pont indispensable entre le passé glorieux d'Alger et ses expressions contemporaines.



2

11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h50 Petits plats en équilibre
13h55 Météo
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 La vie secrète d'une famille parfaite
16h00 Prête à tout pour mon enfant, même l'illégalité !
17h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 JT 20h
21h10 S.W.A.T.
21h55 S.W.A.T.
22h50 S.W.A.T.
23h35 S.W.A.T.
00h40 Une famille en or

3

11h20 Flavie en France
12h00 Météo
12h05 Outremer.l'info
12h15 La p'tite librairie
12h25 Dans le rétro
12h26 ICI 12/13
12h55 Météo à la carte
14h25 La stagiaire
15h25 La stagiaire
16h25 La stagiaire
17h20 Stances
17h25 Duels en familles
17h59 Les révélations des Victoires de la musique classique
18h05 Journal Météo Climat
18h15 Débats municipales
19h00 Consomag
19h05 Dans le rétro
19h10 Le journal des talents
19h15 ICI 19/20 édition toutes régions
19h50 On vous emmène ici
20h00 Stade 2 la quotidienne
20h10 Stade 2 Ligue 1
20h20 Météo régionale
20h21 Le journal des talents
20h25 Un si grand soleil
20h45 Un si grand soleil
21h10 Secrets d'histoire
23h00 Secrets d'histoire
00h10 Stances
00h15 Votre télé et vous
01h00 Journal Météo Climat
01h05 Le pitch cinéma
01h10 Emma la route
01h25 Without Kelly



06h00 Scènes de ménages
08h05 My boutique Têleshop'
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 Top chef
22h05 Top chef
23h30 Top chef : le concours parallèle
00h00 Cauchemar en cuisine
00h55 Cauchemar en cuisine

12h55 Journal Météo Climat
13h00 Journal 13h00
13h40 Journal Météo Climat
13h45 Stances
13h55 Ça commence aujourd'hui
15h05 Ça commence aujourd'hui
16h05 Affaire conclue : la vie des objets
16h25 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
17h20 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18h00 Tout le monde a son mot à dire
18h40 N'oubliez pas les paroles
19h10 N'oubliez pas les paroles
19h55 Journal Météo Climat
20h00 Journal 20h00
20h55 Basique, l'essentiel de la musique
21h00 Mot de passe : le duel
21h10 L'affaire Laura Stern
22h00 L'affaire Laura Stern
23h10 L'hôpital des premiers jours
01h25 La nuit du ramadan
02h55 Journal Météo climat outre-mer
03h00 Ça commence aujourd'hui



10h23 Minecraft, le film
12h01 La boîte à questions
12h06 En aparté
12h39 Clique
13h32 F1 : Le film
16h02 F1 en pole position
16h32 Karate Kid : Legends
18h03 Le monde magique de Jérôme Commandeur
18h33 La boîte à questions
18h38 Têtâtête(s)
18h53 Clique
19h50 Canal Champions Club
20h54 Plateau avant-match UEFA Champions League
21h00 Liverpool / Galatasaray
22h57 Canal Champions Club le debrief
23h35 Clique
00h40 5 septembre
02h13 Prosper



07h50 Voyage en cuisine
08h20 Invitation au voyage
09h05 Invitation au voyage
09h55 Extraordinaires nuages
10h35 Extraordinaires nuages
12h05 Bonnes nouvelles de la planète
13h00 A la frontière glacée de l'Otan
13h35 Le secret de la pyramide
15h40 Sein, l'île horizon
16h25 Voyage dans le Grand Ouest américain
17h20 Invitation au voyage
18h05 Invitation au voyage
18h55 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
20h55 The Descendants
22h45 Toute la beauté et le sang versé
00h30 Espionnés par nos apps
01h25 Tracks East
01h55 Retraités ou maltraités ?
03h30 Carl Philipp Emanuel Bach, "Magnificat" : Ouverture du 33e Festival de musique de Brême

TÉLÉVISION

15



21h10

S.W.A.T. *2017



Daniel "Hondo" Harrelson (Shemar Moore), un lieutenant du S.W.A.T. de Los Angeles, se retrouve à la tête d'une unité d'élite de la police, confrontée à la violence et au crime rampant dans les quartiers difficiles de la ville où il a grandi. Hondo, respecté par ses hommes, doit jongler avec des dilemmes moraux, partagé entre sa loyauté envers ses collègues et ses racines dans la communauté. En première ligne contre les gangs, les trafiquants et les criminels, son équipe est déterminée à restaurer un semblant de sécurité pour les habitants de la Cité des Anges.

2

21h10

L'AFFAIRE LAURA STERN

Laura a franchi à nouveau la ligne rouge en voulant protéger Aminata, la femme de ménage qui travaille à ses côtés à la pharmacie depuis plusieurs années. Mais Laura sait qu'elle ne peut continuer. Elle se rend à la police pour livrer sa vérité. Autour d'elle, personne ne s'explique ce geste, ni sa famille, ni son mari qui sont anéantis, et encore moins son avocat qui lui propose de plaider la folie. Seul David Vernet, lieutenant de police qui l'a soutenue dans l'association, semble comprendre sa souffrance...

Acteur: Valérie Bonneton (Laura Stern), Pauline Parigot (Camille Lefebvre), Rym Foggia (Djamilla)



21h10

THE DESCENDANTS



Avocat à Honolulu, Matt King (George Clooney) est héritier, comme ses nombreux cousins, de terres situées dans une île voisine. Matt gère de près ses affaires immobilières quand sa femme Elizabeth (Patricia Hastie), à la suite d'un accident, sombre dans un coma irréversible. Seul avec ses deux filles, Scottie (Amara Miller), 10 ans, et Alexandra (Shailene Woodley), 17 ans, cette dernière lui apprend qu'Elizabeth avait un amant. Il décide de partir à la recherche de cet homme avec ses filles pour lui apprendre la mauvaise nouvelle.



Liban

Les exactions de l'entité sioniste se poursuivent



Les autorités libanaises ont annoncé lundi soir que plus d'un million de personnes s'étaient enregistrées comme déplacées depuis le 2 mars et le début de la nouvelle campagne massive de frappes sionistes sur le Liban. Au total, 1 049 328 personnes déplacées se sont enregistrées sur un site internet du ministère des Affaires sociales et 132742 d'entre elles sont hébergées dans plus de 600 centres d'accueil collectifs, selon un communiqué de l'organisme de gestion des catastrophes. En dépit de l'accord de cessez-le-feu en vigueur depuis fin novembre 2024, l'armée sioniste poursuit ses agressions contre le Liban, faisant des centaines de martyrs et de blessés. Au moins 850 personnes dont 107 enfants sont tombées en martyres depuis début mars, selon le dernier bilan du ministère libanais de la Santé.

Programme alimentaire mondial (PAM)

Aide d'urgence à 20.000 familles afghanes déplacées



Le Programme alimentaire mondial (PAM) a annoncé dimanche délivrer une aide d'urgence à 20.000 familles afghanes déplacées par le conflit avec le Pakistan, avertissant qu'une « instabilité persistante poussera des millions de personnes à souffrir encore plus de faim ». Le PAM a commencé à délivrer « une aide alimentaire d'urgence pour sauver des vies à 20.000 familles déplacées par le conflit », a précisé cette agence de l'ONU dans un communiqué. Après avoir subi pertes d'emploi et tremblements de terre, des familles souffrant déjà de malnutrition se trouvent maintenant sur les lignes de front », a déclaré le représentant du PAM en Afghanistan, John Aylieff, cité dans le communiqué. Outre des biscuits enrichis, les familles les plus vulnérables recevront deux mois de rations alimentaires et d'aide financière, a ajouté le PAM. De nombreux Afghans vivant dans les zones frontalières avec le Pakistan ont dû quitter leur domicile en raison des affrontements récurrents. Certains vivent dans des tentes. «Malgré les conditions dangereuses», le PAM, qui avait dû interrompre un temps son aide, a repris ses opérations.

Crise du détroit d'Ormuz

L'échec diplomatique de Donald Trump face au refus de ses alliés

Alors que l'offensive américaine no-sioniste contre l'Iran entre dans sa troisième semaine, le président Donald Trump se heurte à un front diplomatique inattendu : le refus catégorique de ses principaux alliés de s'impliquer militairement. La tentative de Washington de former une coalition pour rouvrir de force le détroit d'Ormuz — verrou stratégique par lequel transite 20 % de l'énergie mondiale — tourne court, laissant apparaître les limites de la stratégie de pression américaine. Malgré une dépendance énergétique critique, les puissances asiatiques privilégient la retenue. La Première ministre japonaise, Sanae Takaichi, a invoqué la constitution pacifiste de l'Archipel pour écarter tout envoi de navires d'escorte, préférant une approche indépendante au cadre coercitif proposé par Trump. De son côté, l'Australie, par la voix de Catherine King, a clarifié sa position en affirmant que l'envoi de forces navales n'était pas à l'ordre du jour, quand bien même la stabilité du détroit reste une préoccupation majeure pour Canberra. En Europe, la rhétorique menaçante du locataire de la Maison Blanche, qui exige que les alliés «protègent leur propre territoire énergétique», ne trouve aucun écho favorable. L'Allemagne a fermement rappelé par la voix de son porte-parole, Stefan Kornelius, que ce



conflit «n'a rien à voir avec l'Otan», soulignant l'absence de mandat légal pour une intervention hors des frontières de l'Alliance. Le Royaume-Uni de Keir Starmer, en froid avec Washington sur fond de tensions commerciales, maintient une distance prudente, tandis que l'Espagne de Pedro Sanchez dénonce l'illégalité des frappes et refuse toute mesure susceptible d'aggraver les tensions. Ce refus collectif souligne un changement de paradigme: les alliés traditionnels de Washington refusent d'être entraînés dans une guerre

qu'ils n'ont ni provoquée, ni validée. En instrumentalisant le passage d'Ormuz pour forcer une adhésion internationale, Donald Trump semble avoir sous-estimé la détermination souveraine de ses partenaires. Face à un Iran qui maintient sa pression sur les flux pétroliers et gaziers, l'administration américaine se retrouve paradoxalement seule pour assumer les conséquences d'un conflit qui pèse désormais lourdement sur la stabilité économique mondiale et l'avenir politique du président américain.

Haine antimusulmane

L'ONU tire la sonnette d'alarme

L'ONU a lancé hier lundi un avertissement appuyé contre une vague mondiale de discrimination visant les deux milliards de musulmans de la planète, dans un monde déjà fracturé par les guerres et les crises politiques. «Nous sommes confrontés à une montée de l'intolérance et de la haine antimusulmanes», a déploré le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, lors d'une réunion à l'Assemblée générale sur la question, organisée à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre l'islamophobie, célébrée le 15 mars de chaque année. Cette hostilité prend selon lui des formes multiples: «Discrimination institutionnelle, marginalisation socio-économique, restrictions migratoires généralisées, surveillance et profilage injustifiés». Mais, a-t-il insisté, la violence la plus visible n'est que la partie émergée d'un phénomène plus diffus. «Les préjugés peuvent aussi être subtils», a averti le chef de l'ONU, évoquant «des opportunités discrètement refusées, des suppositions laissées sans réponse, des questions empreintes de suspicion». Autant d'expériences quotidiennes qui, accumulées, « façonnent des vies entières». Cette dynamique s'inscrit dans un contexte internatio-



nal particulièrement inflammable. Les conflits qui secouent le Moyen-Orient alimentent une circulation massive de discours hostiles sur les réseaux sociaux, tandis que certaines rhétoriques politiques contribuent à banaliser les stéréotypes. Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk, évoque ainsi une «vague croissante» d'islamophobie. «Partout dans le monde, les actes de harcèlement, de discrimination et de violence visant les musulmans ont augmenté», a-t-il déclaré dans un message vidéo. Des musulmans «sont

attaqués dans la rue et à l'école», des mosquées sont vandalisées et «les commentaires haineux prolifèrent sur les réseaux sociaux», ciblant souvent «les femmes et les filles qui portent le hijab». Au-delà des agressions physiques, les discriminations s'infiltrant dans des domaines plus ordinaires, tels que l'emploi, le logement et l'accès aux soins. Dans certains pays, souligne le responsable onusien, ces biais peuvent même être «inscrits dans la loi». Il dénonce également l'usage abusif de politiques antiterroristes qui servent à «surveiller et détenir des musulmans», ou encore le profilage systématique des voyageurs venant de pays à majorité musulmane. Antonio Guterres a nommé en mai 2025 Miguel Angel Moratinos envoyé spécial chargé de coordonner l'action internationale contre l'islamophobie, un mandat destiné à renforcer les initiatives existantes contre les discours de haine. Pour ce dernier, la dynamique actuelle dépasse largement la sphère numérique. «L'augmentation des actes islamophobes en Europe est très, très grave», a-t-il déclaré à l'Assemblée. Mais l'origine du danger principal se situe selon lui ailleurs : «Le plus dangereux n'est pas la plateforme numérique, c'est la plateforme politique.